

LE PROGRES DU GOLFE

Fortin, Rev. Alph. 1 mai

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Administrateur-gérant: Georges Masson

30ème année--No 1 RIMOUSKI, VENDREDI, 31 MARS 1933

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

ABONNEMENT; \$1.00 par année

Sus à l'imposture et aux imposteurs

Certains de nos amis qui n'attachent aucune importance à l'aventure journalistique de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, opinent qu'il serait préférable d'ignorer tout à fait cette feuille mercantile déguisée en organe d'apostolat social catholique, destinée à sombrer dans l'insignifiance et le mépris comme conséquence de son imposture et de son charlatanisme.

Nous ne sommes pas de cet avis. Les imposteurs, quand personne ne se donne la peine de les démasquer, sont toujours à redouter parce qu'il ne manque pas de braves gens inexpérimentés tout disposés à se faire leurs complices ou acolytes, et d'autres braves gens pour se laisser duper par la piperie des mots.

Ce n'est pas la première fois qu'il nous arrive d'arracher des faux-nez et de mettre en lumière les vrais visages de ces exploités de la crédulité populaire.

L'Echo du Bas St-Laurent a été mis au monde par une compagnie purement et essentiellement commerciale dans le but de servir les intérêts matériels de sa maison, comme les *Nouvelles Illustrées* sont publiées dans l'intérêt de la Canadian Ironized Yeast Co. Ltd., avec cette différence que le magazine de la Ironized Yeast ne cache point ses desseins de propagande mercantile tandis que l'hebdo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, tout en annonçant ses circulaires, ses affiches, ses en-têtes de lettres, ses "impressions commerciales et de luxe", etc. se présente hypocritement devant le grand public, s'offre et tente de s'imposer même à nos propres abonnés (au moyen de l'usage frauduleux de nos listes) comme un prédicateur de morale et de vertus, un pilier d'église, un apôtre de l'orthodoxie catholique, un interprète de la pensée du Pape et des Evêques, un missionnaire agricole et colonisateur, un champion promoteur de la petite industrie, etc.

Sus à ces imposteurs!

Ce qu'ils veulent, disons-le tout net, c'est d'abc, puis... ensuite, faire marcher leurs affaires d'imprimeurs et de commerçants. Quant au reste, n'enrons pas dans les détails, pour le moment. Il y aura lieu d'y revenir...

Ne cherchez pas à découvrir d'autres mobiles réels dans leur entreprise. Il y a bien l'histoire ineffable des QUATRE chefs de famille à faire vivre, mais elle est vraiment trop forte, celle-là!

Tous les gens qui ont une tête sur les épaules, une tête avec cervelle dedans, réalisent sans effort qu'une région comme la nôtre n'est pas même en état de faire vivre convenablement le seul pauvre hebdomadaire qui ait pu survivre et subsister jusqu'à présent. A des époques intrinsèquement plus favorables que celle de navrante dépression que nous traversons, d'autres journaux fondés dans notre région ont eu un sort inéluctablement identique: ils ont tous à tour de rôle succombé. Cinq ou six on vu la mort à Rimouski, après une brève existence: —la *Voix du Golfe* (4 ans), le *Courrier de Rimouski* (1 an et 4 mois), le *Nouveliste de Rimouski* et le *Rimouski Star* (2½ ans), le *Journal de Rimouski*, "organe du colon", (2 mois), *Chez Nous*, (3 ans); deux à Matane (le *Cri de l'Est* et un autre); un à Chandler, et un à Gaspé (la *Voix de Gaspé*). Seul, à la suite ou au milieu de toutes ces ruines, le *Progrès du Golfe* a pu tenir et survivre. Mais que de restrictions et de privations ne lui a-t-il pas fallu s'imposer et surtout imposer à ses ouvriers!

Sait-on que son rédacteur et son administrateur durent se satisfaire durant la décennie de 1909-1919 d'un salaire de \$400 par semaine et que, quoiqu'actionnaire de la Cie du Progrès du Golfe, son directeur-rédacteur actuel ne reçut pas un sou de dividende, comme ses co-associés, durant une douzaine d'années, se contentant toujours, durant ce laps de temps, de sa pitance hebdomadaire de \$4 en tout et pour tout? Sait-on—qu'on nous pardonne ce détail intime—que si le rédacteur n'avait eu une profession indépendante lui permettant de vivre et partant de pourvoir à la rédaction du *Progrès* au prix dérisoire qui lui était donné pour ses services, il n'y a aucun doute que ce journal serait, comme tous les autres qui l'ont précédé ou suivi, depuis longtemps mort et oublié? Et ce sont ces faquins de l'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, qui osent insinuer que le directeur et les éditeurs du *Progrès du Golfe* craignent de voir diminuer le gras "fromage" qu'ils pouvaient, à leur aise, gruger seuls?

Nous savons par une longue expérience, profondément vécue, qu'à peine fut-il possible de tout temps à un seul journal de subsister dans notre ville de Rimouski, dans notre région du Golfe, et que moins aujourd'hui que jamais il ne peut être question, sans berner délibérément le public, de l'existence assurée de deux journaux,—seraient-ils les plus beaux et les mieux faits du monde.

Sans doute, de la présence d'un rival dans son territoire, le *Progrès du Golfe* ne mourra pas, grand Dieu, non! Mais nous n'avons pas honte d'admettre que, le temps que durera cette concurrence, si faible puisse-t-elle être, il en subira inévitablement quelque déperdition de force, au lieu de se développer, de se perfectionner, d'être un porte-parole plus vivant, plus vigoureux, plus puissant et plus influent pour défendre ou revendiquer les droits légitimes de la région dont il est l'organe incontesté et dévoué depuis vingt-neuf ans.

Naturellement, nous tenons pour acquis, en nous basant sur l'expérience du passé et la misère des temps présents, que le rachiétique rejeton de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, ne sera jamais, s'il parvient à vivre (bien que cela semble superlativement chimérique), qu'un misérable parasite sans aucune utilité pour LES POPULATIONS dont il s'intitule prétentieusement l'organe et qu'une nuisance sociale et publique. Les seuls d'ailleurs à pouvoir espérer en bénéficier éventuellement ne peuvent être que ses propres maîtres, si—après avoir embauché, au service ou à la propagande de leur "oeuvre" pseudo-agricole et pseudo-colonisatrice, les agronomes du gouvernement provincial, par une combinaison étrangement ingénieuse qui permet à M. J.-B. Côté d'être à la fois l'employé salarié de ces agronomes et le "directeur" de l'Echo de l'Imprimerie Générale (Limitée),—si, disons-nous, ils parviennent un jour à décrocher les contrats d'impressions que le ventre affamé d'une Imprimerie Limitée peut convoiter et qu'on peut espérer d'un gouvernement dont il est impossible, dans les circonstances, d'être indépendant. Car il ne faut pas oublier ou ignorer, puisqu'il s'agit d'un journal qui tente de se faire passer pour "l'organe des populations du Bas St-Laurent", que l'administrateur et le rédacteur de cet organe sont tous deux des dépendants salariés du gouvernement de Québec (sans parler des anonymes qui se tiennent "derrière le trône"), et qu'un autre salarié du même gouvernement, le chef agronome Albert, en lui donnant sa bénédiction, lui a promis son "étroite coopération", ainsi que la collaboration de tous les employés et agronomes du Ministère de l'Agriculture qui travaillent à son bureau ou dans la région.

A nos lecteurs et lectrices

Le *Progrès du Golfe* paraît aujourd'hui à huit pages, copieusement chargées d'annonces de nos maisons de commerce locales.

A l'envi, la plupart des principaux marchands de notre ville, animés d'un magnifique esprit de progrès, se sont empressés de s'inscrire au nombre de ceux qui feront, à leurs établissements, d'intéressantes ventes à une piastre dans la semaine du 2 avril. Reconnaissant que le premier moyen d'atteindre et d'attirer la clientèle est la publicité, ils ont tous couru au *Progrès du Golfe* de fort attrayantes annonces que le public aura tout intérêt et avantage à consulter. On y découvrira de véritables aubaines dont il sera possible de tirer parti, et l'on constatera l'étonnant pouvoir d'achat d'un simple dollar à l'époque actuelle. C'est le temps d'encourager autant qu'on peut les marchands de chez nous. Ils nous offrent des marchandises d'excellente qualité à des prix littéralement surbaissés. Que les consommateurs leur démontrent que, lorsqu'ils n'ont aucune raison d'acheter ailleurs, ils ne demandent pas mieux que d'acheter sur place, de leurs propres concitoyens.

Il n'est pas de plus belle occasion pour tous les Rimouskois et les Rimouskoises d'encourager enfin, à pleine capacité, la campagne nationale de l'Achat chez nous. Tous y trouveront certainement avantage et profit.

Cet argent qui passera des consommateurs aux marchands locaux contribuera à hâter la reprise des affaires et mettra de l'argent en circulation. De l'argent "dégelé" et mis en circulation, cela signifie l'acquiescement possible de maintes dettes, des travaux à exécuter, de l'emploi pour des sans-travail, et des recours moins nombreux ou moins impérieux à la charité publique et individuelle.

x x x

Cette surabondance occasionnelle de publicité dans le présent numéro nous oblige, par suite du manque d'espace, à retrancher un certain nombre d'articles, de courriers et de correspondances. Même l'article hebdomadaire de notre fidèle collaborateur C.A.B. ne peut trouver place en cette page, comme d'habitude toutes les semaines. Il nous faut en remettre, comme pour d'autres, la publication au prochain numéro.

Ces mercantils s'informent...

Par la voie de LEUR "organe DES POPULATIONS de la région du Bas St-Laurent", les pseudo-journalistes de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, expriment le désir que le *Progrès du Golfe* dise à ses lecteurs "de qui il est maintenant l'organe".

Si puérile et naïve que soit cette question de l'Imprimerie Générale Limitée, il ne nous déplaît aucunement d'y répondre, ne serait-ce que pour avoir l'occasion de tirer un peu les oreilles aux mercantils de la Boutique, à ces commerçants de potiches et de papier ouvard qui se sont mis en frais d'apprendre aux cultivateurs à engraisser et cultiver leurs terres, de prêcher AUX POPULATIONS la doctrine de l'Eglise, le respect de l'Autorité et la pratique des vertus, de faire pénétrer dans les crânes le sens véritable de la pensée du Pape et des Evêques, bref... d'être des bons cultivateurs, des bons citoyens, des bons patriotes, des bons catholiques, et non des Pharisiens, des Scribes, des Charlatans, des... Mercantils.

L'Echo de l'Imprimerie Générale Limitée veut donc que nous lui disions, en parlant à la Cour, pardon à nos lecteurs, de qui notre journal est maintenant l'organe.

C'est pourtant bien simple. Le *Progrès du Golfe* est maintenant, comme il y a 29 ans, comme il y a 20 ans, comme il y a 15 ou 10 ans, l'organe de LA POPULATION de la région du Golfe, dans laquelle est comprise celle de la région du Bas St-Laurent. L'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, il est vrai, prétend être mieux que cela. En naissant il y a quatre semaines, il s'est proclamé "l'organe DES POPULATIONS de la région du Bas St-Laurent", comprenant, erut-il devoir expliquer par la suite (17 mars), non-seulement les comtés de cette région, mais encore celui de Bonaventure, celui de Gaspé et celui... des Iles de la Madeleine! Tant qu'à prendre du galon...

Ce messie nouveau-né est véritablement un prodigieux petit monstre. Naitre comme ça, au fond d'une boutique d'imprimerie commerciale de parents essentiellement limités, "organe des POPULATIONS de la région du Bas St-Laurent" entendue jusqu'aux Iles de la Madeleine, et porter le poids d'un pareil titre sans se douter du succès de risée publique, générale et illimitée dont il est l'objet partout où il est montré! Cet enfant part décidément un peu vite. Des prodiges de cette espèce ne vont pas, d'ordinaire, bien loin.

Il n'a que quatre semaines et depuis quatre semaines il est l'ORGANE DES POPULATIONS.

Le *Progrès du Golfe* a toujours été et demeure forcément plus modeste. Il n'a que 29 ans et n'a jamais pu être autre chose que l'organe de... la population.

Oui, cocos et facipiques de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, le *Progrès du Golfe* a été, est et demeure, MAINTENANT comme autrefois depuis bientôt trente ans, l'organe de la région du Golfe.

Maintenant et jusqu'à l'heure... de votre mort, ainsi-soit-il.

Remerciements

Les Dames de l'Ouvroir de Rimouski se font un devoir de remercier tous ceux qui ont bien voulu les aider dans l'organisation et l'exécution de leur soirée donnée au Séminaire à leur profit le 17 courant.

Elles sont unanimes à déclarer

L'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski est donc rédigé, administré et propagé par des employés de l'administration provinciale. Les travaux d'impressions finiront probablement par lui venir de surcroît. C'est dans l'ordre. Il recevra probablement aussi, s'il ne les reçoit déjà, les quinze piastres que le Ministère provincial de l'Agriculture aurait versées dans la caisse du *Progrès du Golfe* pour une page hebdomadaire de propagande agricole que notre journal, pour sauvegarder son indépendance, a cru devoir refuser. Un journal comme ça peut bien se dire *ni rouge, ni bleu*, pour certains motifs, mais il n'ose pas, il n'ose pas se dire indépendant et libre de toute influence politique. La main sur la conscience, M. le "directeur" de l'organe des populations", êtes-vous libre et indépendant de votre... Ministère? Et l'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, est-il libre et indépendant du gouvernement de Québec, autant qu'il peut l'être du... gouvernement d'Ottawa?

que cette soirée a remporté un grand succès, succès qui leur permettra d'alléger la misère dont souffrent certaines familles pauvres de cette ville.

LA SECRETAIRE.

OFFRANDES DE MESSES.

Nous ne publions les témoignages de sympathie, offrandes de messes, etc., que sur paiement du prix de l'insertion, suivant tarif.

Un "gros mot" lâché par facipique

A votre adresse, mesdames!

IL OSE DIRE QUE VOUS ETES... HUM!

"CHARMANTES!"

Extrait textuel du Sottisier de l'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée)

"Je vous dirai que nous vous avons toutes également admirées depuis les premiers rôles jusqu'aux derniers; que nous vous avons trouvées CHARMANTES, "LE MOT EST UN PEU GROS" mais je ne le crois pas exagéré".

PACIFIQUE.

(L'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, "EN LARGÉ D'UNE SOIREE DE CHARITE".

A LIRE

EN PAGES INTERIEURES

En 7e page:—Le texte du memorandum de la Compagnie de Pouvoir soumis aux membres du Conseil de Ville réunis en comité privé et le publiquement, à l'époque du 30 mars 1933, par l'échevin G.-A. Morin; aussi, une lettre d'Ottawa sur l'opposition faite par le député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, à toute modification quelconque des limites de son comté.

En 4e page:—Compte rendu d'un banquet en l'honneur du Club Rimouski.

En 6e page:—Un intéressant article de notre collaborateur M. le sénateur Léon Lubienski sur le centenaire du Grand Théâtre de Varsovie.

En 2e Page:—"Quand il neigeait en juin" par notre confrère Edouard Hains.

UNE CIGARETTE DE TABAC CANADIEN

Il se vend actuellement en Grande-Bretagne une cigarette faite exclusivement de tabac canadien et qui jouit d'une grande réclame. Elle paraît être appréciée.—Service des Tabacs, Ministère de l'Agriculture.

Sépultures à Rimouski

Le 27 mars, Mlle Irène Beauchesne, fille de Ludger Beauchesne, agent d'assurance, et de Aimée Coulombe, décédée à l'Hôpital St-Joseph, le 25 mars, à l'âge de 20 et 11 mois.

Le 29 mars, François Pouliot, époux de H. Tardif, décédé le 27 mars, à l'âge de 65 ans.

HISTOIRE IDIOTE

RACONTEE PAR UN CRETIN

Où il est question d'Ave Maria changés en roses, puis transformés en petits (sic) "angelots" qui dansent une ronde "endiaillée" autour du Bon Dieu, lui tirent la barbe et réussissent après "mille caresses comiques", à le faire éclater de rire—"La Sainte Vierge organisatrice de la danse endiaillée"

ODIEUSE CARICATURE DE LA DIVINITE PUBLIEE PAR L'ECHO DE L'IMPRIMERIE GENERALE LIMITEE SOUS LA SIGNATURE DE SON FACIPIQUE

(Extrait textuel du Sottisier de l'organe des populations")

"Un petit angelot avait accompagné sa mère au sermon, et, comme le font certaines grandes personnes, à la messe matinale quand elles sont lassées d'avoir dansé toute la nuit, il s'était endormi. Mais pour lui, c'était bien pardonnable.

"Or, n'ayant pas quitté le ciel depuis bien des années, il s'y envola, tout droit, dans un beau rêve.

"Il vit que le Bon Dieu était sérieux, comme l'est d'ordinaire Monseigneur quand il voit tou-

Lettre d'un brillant notaire québécois

Au "Progrès du Golfe", journal d'idées

"JE TIENS A CONTINUER MON FAIBLE ENCOURAGEMENT AU JOURNAL D'IDEES ET A LA PRESSE LIBRE", écrit Me Paul Samson à l'administrateur du "Progrès du Golfe"

De toutes parts nous arrivent des témoignages d'estime et d'attachement au *Progrès du Golfe*. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de les publier tous. La lettre suivante mérite une attention particulière. Elle est d'un éminent praticien de la vieille capitale. Quoique jeune encore, Me Paul Samson jouit comme notaire et juriste d'une magnifique réputation de science et d'intégrité, et son énorme clientèle est là, chaque jour, pour appuyer cette assertion. Nos remerciements les plus sincères au distingué Maître Paul Samson:

Québec, le 27 mars 1933

Monsieur Georges Masson, Rimouski,

Cher Monsieur Masson,

Je vous inclus le renouvellement de mon abonnement à votre hebdomadaire.

Il me tient toutes les semaines au courant de vos nouvelles locales et renseigne d'une manière attrayante sur une foule de questions générales, aperçus historiques, activités littéraires, etc.

Comme je ne tiens pas à être compté parmi les "abonnés malgré soi" de votre nouveau confrère de Rimouski, je lui retourne par le même courrier le numéro-échantillon qu'il m'avait gracieusement adressé.

J'ignore les convictions politiques du nouveau-né, mais j'entends continuer mon faible encouragement au journal d'idées et à la Presse libre chez laquelle vous vous êtes taillé une réputation enviable si j'en juge surtout par les nombreux emprunts que certains de vos confrères font à vos colonnes.

Bien à vous,

PAUL SAMSON, N. P.

Une lettre de l'ancien maire J. C. Taché

"IL N'Y A PAS DE PLACE POUR DEUX HEBDOMADAIRES A RIMOUSKI", NOUS ECRIT-IL

M. J.-C. Taché, ancien ingénieur de district du Ministère des Travaux Publics et ancien maire de Rimouski, est un alerte et sympathique octogénaire, qui compte de nombreux amis.

Un deuil cruel vient de le frapper par la perte de son épouse affectionnée. Voyant le *Progrès du Golfe* obligé d'entrer en lutte, pour défendre ses positions contre un rival qui, à peine né, a tenté sans vergogne de le détruire par un coup d'apâche ignominieux que nous avons pu heureusement dénoncer à temps à tous nos abonnés, M. Taché n'hésite pas à nous apporter l'encouragement spontané de son précieux témoignage,—celui d'un grand vieillard toujours hautement estimé par ses concitoyens, qui en firent, il y a dix-huit ans, le premier magistrat de la cité.

M. Taché nous écrit:

Rimouski, 29 mars, 1933.

M. le Directeur du Progrès du Golfe, Rimouski.

Mon cher directeur,

Je suis abonné (ou souscripteur) au "Progrès du Golfe" depuis 22 ans et j'avouerai franchement que je n'ai jamais eu à m'en plaindre! Le *Progrès du Golfe* a toujours tenu la ligne de conduite qu'il s'était tracée: demeurer indépendant. En certaines circonstances peut-être, j'aurais aimé plus de vigueur dans ses articles, mais il s'en tenait à son programme. Sans aucun doute, le *Progrès du Golfe* a rendu des services, et parfois de très importants, à la région. Nous lui devons une dette de reconnaissance.

Je me demande qu'est-ce que vient faire le nouveau journal dans cette galère. Il est certain qu'il n'y a pas de place pour deux publications hebdomadaires à Rimouski. Quels sont les motifs qui ont présidé à la formation de cet organe? Est-ce la politique, ou tout simplement une chicane de famille? Dans tous les cas, c'est bien malheureux. Le nouveau journal subsistera-t-il? Je ne le crois pas. Il s'appelle l'Echo du Bas St-Laurent. Je m'imagine qu'il ne sera jamais autre chose qu'un "écho."

Avec mes remerciements anticipés, je demeure, monsieur le directeur,

Votre bien dévoué,

L.-C. TACHE.

tes les vilaines choses qui se commettent, et qu'il voudrait bien empêcher. Le Bon Dieu était donc sérieux... et triste, parce qu'il regardait sur la terre et qu'il voyait trop de laides choses. La Sainte Vierge l'examinait du coin de l'oeil et n'avait pas l'air d'aimer que... le Bon Dieu fût si sérieux. Elle fit un signe aux petits anges qui d'ordinaire l'accompagnaient, et ceux-ci disparurent en un clin d'oeil. Puis on entendit, dans tout le Paradis, un bruit de ciseaux qui voulait être discret, et on se demandait ce que cela pouvait bien être, lorsque les petits anges revinrent avec... une grande cueillette de roses, qu'ils mirent au pieds de la Sainte Vierge. Il paraît que c'était les Ave que la Sainte Vierge reçoit de la terre et qu'elle change en roses dans le Paradis. Il y en avait tant, que... les petits anges les avaient toutes coupées. Il y en avait de toutes les couleurs comme les Ave qui montent de la terre, comme, aussi les roses que vous tressiez.

"La Sainte Vierge eut un sou-

rire, puis elle bénit ces roses, et aussitôt elles se changèrent en une multitude de petits angelots... auxquels elle fit aussi un signe... qu'ils comprirent puisqu'ils entourèrent aussitôt le Bon Dieu et mirent à danser une ronde endiaillée... le tirant par sa grande barbe... lui faisant mille caresses... si comiques, que le Bon Dieu, tout Bon Dieu qu'il est, eut été bien en peine de se fâcher... surtout quand il vit que la Sainte Vierge le regardait, sans en avoir l'air, et que c'était elle qui avait organisé la danse. Alors il fit comme Monseigneur, il oublia les vilaines choses qui se passent sur la terre et se mit à rire de bon coeur.

"Mesdames, vous nous avez fait rêver... aux temps ANCIENS où pour vous l'on faisait des choses héroïques; où les amants étaient des Chevaliers, non des cavaliers; où les ménestrels chantaient vos vertus en même temps que VO-TRE beauté!"

PACIFIQUE.

(Dans l'Echo de l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, "EN MARGE... D'UNE SOIREE DE CHARITE")

Quand il neigeait en Juin...

Le titre ci-haut, ami lecteur, n'est pas le début d'un conte de fée. Ce n'est pas non plus une référence à l'âge glaciaire. Non, il s'agit tout simplement d'un fait pas très reculé dans l'histoire canadienne et qui démontre qu'en fait d'étrangetés barométriques, il n'y a guère de nouveau sous le soleil et qu'on a tort de qualifier d'exceptionnel ou de sans précédent les caprices manifestés par Dame Température au cours des dernières années.

Grâce donc à des mémoires anglais relevés l'autre jour, par mon ami "Ted" Bullock, qui est presque mon "pays" comme sa famille est de Roxton Falls, il appert que l'année 1816 fut, en terre d'Amérique comme en Europe, marquée par des froids si terribles et si intempêtes qu'il firent périr en masse gens et troupeaux tout en déroulant les calculs de la science, les explications du monde savant.

Depuis quelques années, on est porté, au Canada, à déclarer qu'il n'y a plus d'hiver. Par ce qui va suivre, on verra qu'en 1816 il n'y eut guère d'été encore que le mois de janvier 1816 eût été si doux que les gens laissèrent leurs feux éteints, tant dans notre province qu'en Nouvelle-Angleterre. Février fut aussi marqué par des hausses du mercure. Puis, mars fit son entrée, pas en lion, comme le veut l'adage, mais avec des vents fort particuliers qui laissaient présager des événements extraordinaires.

On le vit bien dès le début de mai alors que la neige et le froid détruisirent les bourgeons en quelques heures et mirent une couche de neige d'un demi-pouce sur les eaux tranquilles des étangs. Suivant ces relations dont la véacité a été parfaitement contrôlée, le mois dut être semé à plusieurs reprises, quitte à geler à chaque semence. De guerre lasse, les fermiers se résignèrent à n'organiser aucune récolte, cette année-là.

Juin continua cette inénarrable saute d'humeur barométrique. Il tomba dix pouces de neige dans le Vermont, sept pouces dans le Maine. Les Cantons de l'Est ne furent pas plus épargnés par le formidable Borée. Tout l'été, les feux grondèrent dans les foyers où la maman et les grandes filles durent s'occuper à tricoter ferme pour les hommes qui gardèrent leurs mitaines durant tout la "belle" saison et pour cause! Le 17 juin, il y eut une chute de neige qui pétrifia les populations. Un fermier, parti le matin à la recherche d'un troupeau de moutons, fut trouvé, trois jours après, mi-recouvert de neige, les deux pieds gelés dur.

Quand juillet arriva sans apporter de cesse au froid, ce fut de l'effarement dans tout le pays, effarement qui persista même au cœur d'août alors que la froidure acheva de détruire le peu de grain, de fruits et de verdure qui avait résisté jusque là. Bref, 1816 laissa un souvenir d'épouvante dans l'esprit des peuples qui ne furent pas loin d'y voir un châtement de la Providence pour les grandes guerres qui avaient marqué le début du 19^e siècle.

EDOUARD HAINS.

Granby, Qué.

VARIETES DE LEGUMES APPROUVEES

Bien que le nombre total des variétés de légumes approuvées offertes au Canada s'élèverait à des centaines, les marchands de graines de semence et les maraichers s'accordent à dire que les suivants apparaissent parmi les variétés choisies pour 1933—Asperges-Mary Washington; Fèves-Pencil Pod, Cosses rondes (Rognons), Cosses vertes sans fils, Merveilles du Kentucky, et cosses vertes du Kentucky comme variétés rameuses; Betteraves-Merveilles hâtives et Egyptienne pour semer à bonne heure, et Edmond rouge sang et Détroit rouge foncé pour plus tard; Choux-Golden Acre, variété hâtive semée en premier, immédiatement suivie de la variété Marché de Copenhague et Gloire d'Enkhuisen pour la mi-saison, et Boulet de Canon Danois pour conserver l'hiver; Blé-d'Inde—Pour emploi à bonne heure Golden Gem et Golden Sunshine parmi les variétés jaunes, et le Stowells toujours vert parmi les blancs; Céleri-Golden Paris hâtif géant comme première culture, Wonderful pour récolte plus tardive, et Golden Paris pour conserver l'hiver; Concombres-Epine Blanche améliorée et Parfait de Davis; Laitue-Grand Rapide est une des meilleures variétés à feuilles, tandis que la New-York ou Wonderful, Iceberg et Non-Pareil sont les meilleures sortes pour pommer; Melons Muscats-Osage Champion

doré et Surprise de Bender; Oignons-Globe jaune de Danvers, Rouge Wetherfield, Prize Taker, globe jaune, et Prize Taker globe rouge parmi les variétés types, et pour usage vert hâtif employez les plants d'oignons Hollandais; Pois-Progress de Laxton, Thomas Laxton et Laxtonian sont les meilleures variétés à grosses cosses, et il est à conseiller, quoique pas nécessaire, de les pourvoir d'un support; parmi les variétés naines, Petite Merveille et Merveille Américaine; Panais-Couronne Creuse. Aucun radis ne vaut la peine d'être mangé s'il n'a pas poussé rapidement, mais quand la croissance en est hâtée par une ample culture et engrais, les variétés suivantes sont garanties pour fondre dans la bouche, tout rouge, Déjeuner Français et tout rouge, Déjeuner Français et Globe Ecarlate comme première semence, puis Icicle (Glaçon) gros radis blanc d'été; Epinards-Juliana et Savoy Bloomsdale; Poirée-Lucullus, la feuille de ce légume est employée comme épinards tout l'été et la tige comme Asperges. Tomates-Earliana, John Baer, Bonny Best, Bijou de Chalk hâtif et Globe le Livingston sont les variétés types, et Grand Rapide et Sunrise comme cultures de serres.

Le mot "million" ne sera bientôt plus employé que pour dénombrer les chômeurs ou indiquer la dette d'un pays.

L'ARGUS DE LA PRESSE

L'ARGUS de la PRESSE "VOIT TOUT", fondé en 1879, DOYEN des Bureaux d'extraits de Presse, 37 rue Bergère, PARIS, lit et dépouille, par jour, plus de 20,000 Publications dans le Monde entier, dont il envoie les articles sur tous noms et questions qui lui sont indiqués.

L'ARGUS édite l'ARGUS de l'OFFICIEL qui peut donner tous les votes des hommes politiques.

L'ARGUS peut procéder à toutes Recherches Rétrospectives.

L'ARGUS établit tous devis et publicité, et se charge des insertions dans les journaux.

LES PETITS PROPOS QUI FONT SOURIRE

Un repris de justice est assis sur le banc des accusés pour vol.

—M'sieur le juge, je demande du délai, mon avocat n'est pas arrivé.

—Voyons, vous avez été pris en flagrant délit. Que voulez-vous qu'il dise, votre avocat?

—C'est justement ce que je voudrais savoir.

—Les automobilistes auront plus que jamais l'occasion de jouer, l'été prochain, le rôle du bon Samaritain.

—Il faudra tout de même une bonne petite "secousse" pour relever les ruines que ce séisme a semées dans le Sud des Etats-Unis.

Maux de Tête
Soulages sans droguer

Frictionnez Vicks sur la poitrine. Souvent une application suffit.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

De vrais prix d'économie pour la semaine de ventes à \$1.00

\$1.00



\$1.00

Habit tweed rayé, gris-fer, dernier style, valeur \$22.00 pour \$18.50.

Et pour \$1.00 de plus un chapeau dernière mode.

Autres habits rayés gris fer, 3 morceaux, valeur de \$24.00 pour \$18.50.

\$1.00 extra, un autre pantalon.

Nous offrons pour cette semaine à des prix spéciaux tous nos manteaux pour Dames, et, pour \$1.00 de plus, le choix d'une paire de souliers.

Scarf, valeur de \$2.50 pour \$1.00, avec un Paletot de printemps pour hommes, toutes couleurs, \$14.00.

Cravates de toutes nuances, 2 pour \$1.00.

Beaux Bas de Cachemire de laine, valeur de .90, 2 paires pour \$1.00.

Chemises Tooke, valeur de \$1.75, pour \$1.00.

Gants pour hommes, de \$1.50, pour \$1.00.

Un assortiment de souliers pour Dames, \$1.00.

Pantouffles Packard, toutes couleurs et pointures, \$1.00.

Un lot de pantalons pour garçons, valeur jusqu'à \$1.75, pour \$1.00.

Couvre-chaussures de printemps pour Dames, valeur de \$1.50, pour \$1.00.

5 belles grandes serviettes de Bain, pour \$1.00.

Magnifiques guêtres pour hommes, \$1.00.

2 paires de Bas de soie pour Dames, \$1.00.

Belles casquettes, valeur \$1.50, pour \$1.00.

Sous-vêtements légers, sans bouton, pour hommes, \$1.00.

2 Robes de maison pour Dames, \$1.00.

Un lot de petits habits en tweed pour enfant, \$1.00.

Pantouffles en cuir pour hommes, \$1.00.

Beaux parapluies pour Dames, \$1.00.

2 magnifiques robes de nuit pour Dames, \$1.00.

4 belles paires de bas pour hommes, en mercerisé, pour \$1.00.

2 belles petites robes pour fillettes, pour \$1.00.

LEO. LEVESQUE

St-Germain Ouest
Rimouski.

\$1.00



\$1.00

LA VILLE DE RIMOUSKI

ET LA LOI

de TEMPERANCE de Quebec

LES électeurs de la Ville de Rimouski seront appelés à voter mardi le 18 AVRIL prochain, pour la révocation du règlement de prohibition en vigueur dans les limites de la Municipalité depuis 1913.

AINSI en ont décidé les autorités municipales, après mûre délibération et après une étude approfondie des conditions dans lesquelles se trouve actuellement la Ville de Rimouski, du fait que le règlement de prohibition, loin de favoriser la tempérance, favorise, au moins indirectement, le commerce illégal des boissons enivrantes dont la vente clandestine a donné et donne lieu aux pires abus.

EN conséquence, il a été jugé opportun de mettre fin au régime de prohibition, afin de permettre que la Ville de Rimouski soit à l'avenir régie par la Loi des Liqueurs de Québec, sous la juridiction de la Commission des Liqueurs.

Il est reconnu aujourd'hui que la Loi des Liqueurs de Québec, en vigueur dans quatre-vingt-dix pour cent des villes de la province, a donné satisfaction, quelle représente la volonté de la vaste majorité de la population de la province de Québec et qu'elle fait l'admiration de la population des autres provinces du Canada.

C'EST pourquoi les personnes en autorité, chez nous, ont décidé de faire l'essai loyal de la seule loi capable d'être mise en vigueur, afin que l'ordre et la paix puissent être établis dans la belle ville de Rimouski, et elles invitent les citoyens de notre ville à confirmer par leur vote, le 18 AVRIL, la décision qu'elles ont prise de changer l'état de chose déplorable qui existe actuellement, par l'adoption d'une méthode de réglementation de la vente des boissons enivrantes, de nature à promouvoir les meilleurs intérêts de cette ville, rétablir le bon ordre et assurer enfin la paix des familles.

Rimouski, le 31 Mars 1933.

**Le Comité des Citoyens
de la ville de RIMOUSKI**

SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux

Un sucre nourrissant pour toute la famille

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

Profitez de la semaine de ventes à \$1.00

Une carpe de 6' x 9' Dominion vous sera donné

pour \$1.00

avec chaque achat de poêle, laveuse électrique, fournaise, radio ou avec un achat de meubles, minimum de \$50.00 chez

J. Art. RAYMOND
Expert Radio Tricien, RIMOUSKI

Choses à retenir quand on achete des pommes de terres de semence

EXIGER L'ETIQUETTE OFFICIELLE DE CERTIFICATION

L'achat de pommes de terre de semence ne peut se faire à la légère, comme c'est trop souvent le cas. C'est une opération qui peut être lourde de conséquence, quand on n'y apporte pas toute l'attention et la vigilance requises. Nous croyons bien exprimer l'opinion de tous les producteurs quelque peu compétents en disant que c'est lors de l'achat de la semence que se décide, pour une large part, le succès dans la culture des pommes de terre. En effet, c'est de l'état de santé de la semence que dépend en tout premier lieu la productivité et le rendement économique.

Si on achète pour la semence des pommes de terre non certifiées ou classées No. 1 qui proviennent, le plus souvent, de champs malades ou encore de provenance inconnue, il serait illogique d'en attendre des rendements satisfaisants. A ce sujet le Service de l'inspection et de la certification de pommes de terre de la Division fédérale de la Botanique désire avertir tous ceux qui se proposent d'acheter des pommes de terre de SEMENCE

de ce temps-ci, de tenir compte des remarques très à point de ce Service qui n'a d'autre souci que de renseigner, de protéger et de rendre service à tous les agriculteurs de cette province et du Canada.

Il recommande très fortement aux producteurs et à tous les acheteurs de lire ou de prendre connaissance de L'ETIQUETTE que doivent porter TOUS les sacs de pommes de terre de SEMENCE vendues au Canada. Avant d'accepter la livraison des pommes de terre de semence, en sacs, le cultivateur ou le jardinier devrait TOUJOURS avoir la certitude que ces pommes de terre ont été inspectées sur pied et en cave par un inspecteur du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qu'elles ont été trouvées suffisamment vigoureuses et exemptes de maladies graves et d'autres fléaux pour qu'elles puissent être classées comme "Pommes de terre de semence certifiée Extra No. 1".

conque, sous peine d'amende, de vendre, d'offrir en vente, d'exposer, d'annoncer ou de tenir en sa possession pour la vente, pour servir de semence, des pommes de terre décrites ou désignées de toute façon comme étant No. 1, de semence, certifiées, enrégistrées, sélectionnées ou sans maladie, ou d'employer d'autres noms ou des étiquettes de semence qui pourraient tromper un public confiant, à moins que ces pommes de terre ne soient contenues dans des sacs parils ou autres contenants, auxquels doit être fermement fixée une étiquette-cerificateur indiquant que ces pommes de terre ont été inspectées sur pied et en cave par un inspecteur du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qu'elles ont été trouvées suffisamment vigoureuses et exemptes de maladies graves et d'autres fléaux pour qu'elles puissent être classées comme "Pommes de terre de semence certifiée Extra No. 1".

Nous ne voulons nullement dire par ce qui précède que la semence certifiée peut seule être légalement employée comme semence; mais il n'y a que les pommes de terre de semence certifiées qui peuvent être annoncées et vendues comme pommes de terre de SEMENCE.

B. BARIBEAU.

C'EST L'AGRICULTURE QUI L'A FAIT

Les exportations croissantes des produits agricoles canadiens ont supplanté dans une grande mesure celles des pays suivants: Allemagne, Danemark, France, Nouvelle-Zélande, Indes Britanniques, l'Etat Libre d'Irlande, les Pays Bas et la Belgique, et le Canada vient aujourd'hui quatrième parmi les nations du monde qui ravitaillent le marché britannique l'année dernière. En douze mois le Canada a passé de la quatrième position sur la liste à la quatrième.

N.-D. DU SACRE-COEUR

OBSEQUES DE M. PATRICE PINAULT

Les funérailles de M. Patrice Pinault ont eu lieu, mardi matin, le 21 mars, au milieu d'une nombreuse assistance.

Un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de la paroisse, vient de disparaître en la personne de M. Patrice Pinault, âgé de 44 ans. M. Pinault a succombé à une maladie soufferte avec une grande résignation chrétienne. Il s'était fait une réputation enviable, et sera vivement regretté. Il laisse dans le deuil son épouse, Lumina Nicole, six fils, Edgar, Ferdinand, Gérard, Romuald, Alexandre et Jacques, cinq filles, Marguerite, Madeleine, Véronique, Alexandra et Gertrude, sa mère, Mme Ve Pascal Pinault, ses frères, Thurbie, Aubert, Jules, Henri, Edmond et Alphonse, ses sœurs Mmes Louis Brillant (M. Alice), Anne-Marie, Mme J.-Eugène Lévesque, et Mme Charles Bélanger (Juliette), de Matane.

Une grande marque de sympathie de la part de la Société des Artisans Canadiens-Français de cette paroisse, fut faite au défunt qui était le représentant du Conseil-Exécutif. Les membres se rendirent à la demeure mortuaire et le drapeau porté en herne par M. Eugène Chrétien, suivi de M. le président Romuald Lavoie, M. Auguste Duchêne, vice-président, MM. Adolphe Tremblay, Péléphore Martin, Wilfrid Parry, Herménégilde Morin, Les-Philippe Pinault et J.-A. Sirois, secrétaire de la Société et tous les membres.

La croix était portée par M. Louis Brillant, son beau-frère, maire de la paroisse du Bic. Portaient le corps, ses frères, Thurbie, Aubert, Jules, Edmond. Les coins du poêle étaient portés par son frère, Alphonse, ses beaux-frères, M. Emile Nicole, du Bic, Elie Patenaude, de Sudbury, Ont., et J.-Eugène Lévesque, Bic. Suivaient le cortège funèbre: ses fils, Ferdinand, Gérard, Romuald et Alexandre; ses filles, Marguerite, Madeleine et Véronique; ses sœurs, ses belles-sœurs, Mmes Thurbie Aubert, Jules, Edmond et Alph. Pinault; Mme E. Nicole, M. et Mme Pierre Morin, de St-Valérien, MM. Henri Brillant, Joseph Brillant, ses neveux: Mmes Jos. Michaud; son fils, Philippe Michaud, Bic; Mme Jos. Dumais, Mme Ve Philippe Pinault, M. et Mme Alfred Lavoie, Rimouski, et une foule d'autres.

L'église, pour cette circonstance, avait revêtu ses plus somptueux habits de fête. La levée du corps fut faite par MM. les abbés

A. Bélanger, cousin du défunt, aumônier des SS. de Jésus-Marie, D. D'Auteuil, curé, L. Lavoie, professeur de l'Ecole d'Agriculture.

Le service fut chanté par M. le curé D. D'Auteuil, et MM. les abbés A. Bélanger et L. Lavoie, comme diacre et sous-diacre, M. A. Gagnon, curé de St-Valérien, a dit la messe à l'autel latéral. La chorale de cette paroisse, sous la maîtrise de M. Alphonse Turcotte et de M. l'abbé Perreault, maître de la chorale de Rimouski et quelques membres entre autres, M. l'abbé A. Belzile, de l'Ecole d'Agriculture, J.-B. Larrivière, C. Huppé, G. Légaré, P. Sirois, G. Rouleau, L. St-Pierre, de Rimouski, et aussi les solistes du Bic, MM. Aimé Leclerc, Léo Fournier, Maurice Lavoie, tous rendirent la messe des morts avec brio. M. l'abbé A. Perrault chanta "O Salutaris" et M. Gérard Rouleau, "O Mort O triste mort".

La bannière de St-François d'Assise était portée par MM. Ernest Rousseau, J.-B. Rouleau, Léon Lavoie, Alphonse Gauvin. Le défunt était membre du Tiers-Ordre. La direction était faite par M. l'entrepreneur A. Michaud. Les placiers: MM. A. Caron, R. Pérusse. La quête fut faite par le Président des Artisans, R. Lavoie et le vice-président, R. Duchêne. L'église était remplie par une nombreuse assistance venue de l'étranger et de toutes les parties de la paroisse rendre une dernière marque de sympathie à la famille éplorée.

L'on remarquait dans la foule, M. le maire Joseph Parent, M. et Mme Armand Brillant, M. et Mme André Brillant, MM. Henri Brillant, Gérard Brillant, ses neveux, M. et Mme Alphonse Brillant, Mlle Julienne Brillant, M. et Mme Alfred Côté, MM. Samuel Gagnon, Adrien Parent, Isaac Gagnon, tous du Bic, M. Achille Chouinard, M. et Mme A. Côté, L. Lamontagne, M. et Mme J.-A. Caron, hôtelier, Napoléon Michaud, Louis Gagnon, Rimouski.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de notre sympathie.

Taupin rencontre son ami X... qu'il n'a pas vu depuis l'an dernier —Comment vas-tu? Et ta femme? —Heu! heu! nous avons été malades tout l'hiver. —Ah! bah! Et les enfants? —Ernest a eu la coqueluche et Jeanne souffre des yeux. —Pas possible! Et ta belle-mère? —Elle se porte à ravir. Taupin, l'air convaincu: —Décidément, tu n'a pas de chance.

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE

LE BUDGET RHODES

Le taux de l'impôt sur le revenu personnel est augmenté et les exemptions réduites. Le taux de l'impôt sur le revenu des corporations est augmenté à 12 1-2 p.c. et les exemptions sont supprimées. Mesure pour assurer la collection de la taxe sur les coupons d'obligations. Taxe de 5 pour cent sur les intérêts touchés en monnaie étrangère sur les obligations canadiennes, lorsque cette monnaie est à prime au Canada. En vigueur le 1er avril 1933. Taxe de 5 pour cent imposable sur les intérêts ou dividendes payés par des débiteurs canadiens à des étrangers. En vigueur le 1er avril 1933. Les exemptions de la taxe des ventes sont réduites, mais le taux de la taxe reste à 6 pour cent. Les items actuellement à demi tarif sous l'empire de la taxe des ventes sont soumis au plein tarif, à l'exception des articles pour les aveugles. Les articles qui ne jouiront plus de l'exemption de la taxe des ventes comprendront l'huile combustible, la mélasse et autres produits, des matériaux et des équipements. Une taxe spéciale d'accise de deux sous la livre sur le sucre, cette taxe devant rapporter, espère-t-on, \$20,000,000 par année. Une taxe spéciale d'accise de cinq pour cent sur les pneus et ripas d'automobiles. Une taxe spéciale d'accise de dix pour cent sur les articles et préparations de toilette. Des taxes spéciales d'accise sur le moult non fermenté, les extraits de malte et le sirop, et sur d'autres produits de malt entrant dans la confection de la bière. Une taxe spéciale d'accise sur le papier et les tubes à cigarettes. Les droits d'accise sur l'alcool employé pour les médecins et sur les parfumeries sont portés à \$2.50 le gallon. Droit d'accise de \$1.00 par gallon employé dans le vin. La taxe du timbre applicable à tous les chèques, quel qu'en soit le montant, avec une taxe minimum de trois cents. La taxe sur les bons de poste est augmenté de 1 cent à 3 cents. En vigueur en mai 1933.

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût. THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.

Pour la Prohibition Direction donnée du haut de la chaire AUX PAROISSIENS DE RIMOUSKI PAR LEUR CURE, M. L'ABBE ADOLPHE TREMBLAY, AU SUJET DU PROCHAIN REFERENDUM. Mes frères, Dans quelques semaines, vous aurez à vous prononcer, par votre vote, sur une question des plus importantes. Vous vous attendez, et avec raison, que votre Curé vous donne son opinion... Je suis pour le maintien du Règlement de prohibition et je vous demande, mes frères, de faire en sorte que ce Règlement soit maintenu. Voici quelques-unes des raisons qui m'ont engagé à prendre cette attitude... D'abord, connaissant le dévouement que mes prédécesseurs ont déployé pour établir et maintenir ici la prohibition, je n'ai pas le droit de ne pas m'opposer à ce que l'on rende inutiles tant de labeurs, labeurs partagés par un grand nombre de citoyens qui ont secondé alors leur Curé. Ensuite, ayant été témoin des désordres et des scandales du temps des débits de boissons dans notre ville, je crois que je manquerais à mon devoir si je ne vous demandais pas de faire en sorte que nos jeunes gens n'aient pas sous les yeux les scènes désagréables d'autrefois. Ceux qui ont connu ces jours savent bien que je n'exagère point. Enfin, au moment où nous avons besoin de toutes nos énergies et de toutes nos épargnes pour résister à la crise et pour aider ceux qui sont dans le besoin, avons-nous le droit de nous permettre ce luxe qui serait une occasion de dépenses inutiles et souvent nuisibles? Nos pauvres surtout, et je les prie d'en tenir compte, nos pauvres ont intérêt à ce que le surplus de la classe aisée n'aille pas à un gaspillage qui ne leur serait aucunement profitable. Il y a des objections, je le sais. Un débit légal, dit-on, ferait disparaître la vente clandestine.... Ce n'est pas sûr.... même, je me demande si la vente ouverte ne servira pas à abriter les vendeurs illégaux.... Un magasin de liqueurs, ajoute-t-on, servira à augmenter le commerce de notre ville.... Si le contraire allait arriver; si presque tout l'argent allait se réfugier dans ce seul magasin et ainsi paralyser le commerce général?.... Enfin, l'Etat distribuera aux pauvres le profit qu'il fera sur la vente des boissons.... Mais on ne songe pas aux misères et à la pauvreté dans lesquelles se trouveront les victimes de l'alcool, misères et pauvreté qui augmenteront le fardeau de l'Etat. Mes frères, je vous ai donné mon opinion avec toute la sincérité et l'énergie possible et je puis vous assurer que c'est aussi l'opinion de l'autorité religieuse de ce diocèse. En terminant, je demande aux adversaires du Règlement de prohibition, à ceux qui sont sincères, car il y en a, je leur demande de bien réfléchir avant de poser un acte qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses au lieu du bien qu'ils en attendent. J'admets que des abus se commettent sous le système actuel, abus qui ne sont pas attribuables au système lui-même, mais qui sont causés par l'encouragement donné aux vendeurs illégaux. Notre ville est une de celles qui résistent le mieux à la crise et où il y a de la prospérité et de l'ordre. Allons-nous nous exposer à sacrifier tout cela pour l'incertain? Je compte sur tous et sur chacun pour ne pas nous engager dans une aventure qui pourrait avoir de terribles conséquences. Le Comité des Prohibitionnistes

MINE A SULTANA POELE Une touche de SULTANA sur votre poêle, quelques frottements rapides et vous avez un poli brillant et durable qui réjouira votre coeur. SULTANA LIMITED - MONTREAL

Des PRIX SPECIAUX pour la semaine DE VENTE A \$1.00 \$1.00 Bloomers tricolette, prix régulier .75, 2 pour \$1.00. Bloomers tricolette, prix régulier .49, 3 pour \$1.00. "Slips" tricolette, prix régulier 1.25, 1.50, pour \$1.00. Robes de nuit tricolette, prix régulier 1.50, 1.75, pour \$1.00. "Slips" tricolette, prix régulier .85 2 pour \$1.00. Bas de soie full fashioned, .75, 1.00, 2 pour \$1.00. Bas de soie full fashioned, pure soie, 1.25, 1.40, pour \$1.00. BAS CACHEMIRE DE LAINE POUR ENFANT Prix régulier .60, .70, 2 pour \$1.00. Prix régulier .45, .50, .60, 3 pour \$1.00. Prix régulier, noir, valeur .75, 2 pour \$1.00. Brassières, valeur régulière de .65, .75, 2 pour \$1.00. Robes de broadcloth pour fillettes, valeur de .75, .90, 2 pour \$1.00. Robes crêpe canton, valeur de \$7.00, réduites à \$5.95 et avec \$1.00 de plus nous donnerons 1 paire de gants, en Kid français, valeur de \$2.75. Chapeaux de paille et feutre pour \$1.00. Camisoles de laine, valeur de \$1.45 et \$1.75, pour \$1.00. Camisoles de soie, valeur de \$1.35 pour \$1.00. Camisoles en fil de soie, valeur de .55, .60, .75, 2 pour \$1.00. Camisoles en coton pesant, valeur de .95, 2 pour \$1.00. Bloomers en fil de soie, .50 à .75, 2 pour \$1.00. Pyjamas pour enfant, valeur de \$1.25, pour \$1.00. Bas cachemire de laine couleur, valeur de .75, 2 pour \$1.00. Bas cachemire de laine noire, valeur de .85, 2 pour \$1.00. Scaris (foulards) en crêpe, de \$1.25 et \$1.50, pour \$1.00. Gants de kid, pour enfants, valeur de \$1.25, pour \$1.00. Assortiment de gants en kid pour dames, valeur de \$1.75, \$2.00, \$2.50, pour \$1.00. NOUS FERONS DES SPECIAUX A DES PRIX TRES BAS DANS TOUTES NOS AUTRES LIGNES. CHEZ Mlle B. LEVESQUE Rue St-Germain Rimouski

En l'honneur du club Rimouski

MAGNIFIQUE BANQUET A L'HOTEL ST-LAURENT, SAMEDI DERNIER

Samedi soir, 25 mars, les amis du club de hockey "Rimouski" ont offert un splendide banquet aux membres de ce club à l'hôtel St-Laurent. Les convives étaient nombreux et en fort joyeuse humeur. On remarquait autour des tables MM. Adéodat Côté, Raoul Fillion, Pierre D'Anjou, Clovis Duchesne, Chs Sénéchal, Léo Dupéré, Albert Poirier, Wilfrid J. Bélanger, Jules Dufour, Urbain Bernier, M. J.-H. Lemay, Chs-B. Bélanger, P.-A. Theriault, Omer Beaulieu, Eugène Gagné, Chs-Desrosiers, Edmond Martin (Momon), M.-J. Thibeau-deau, Léopold Rousseau, Maurice Côté, Arthur Perrault, Omer Bouchard, A.-A. Lévesque, Georges Emond, Ludger Theriault, Emile Theriault, Roméo Emond, Emile Fournier, F. Santerre, Big Paradis, (G.-A.), Arthur Lorrain, Jacques Martin, Mlle Lucienne Brillant, Maurice Côté, (fils Zabulon), Mlle Bee Godin, Ernest Desrosiers, Jos. Leblond, Emile Guerrette, Noël Francoeur, Godbout Gilbert, Dr L.-J. Moreault J.-J. Jessop, Dr Léon Houde, Arthur Morin, Albert Martin, Alph. Francoeur, Nono Martin, Henri Labrie, Albert Théberge, Paul Vachon, Laval Pouliot, Ant Théberge, Paul Fillion, Geo.-A. Morin, Oscar Morissette, Elzéar Côté, Albert Michaud, Martin-J. Lepage, Emmanuel D'Anjou, Zénon Ouellet, Alph. Couillard.

Raoul Pineau, Gérard Legaré, Philippe Pouliot J.-A. Lévesque, Mlle Cécile Lévesque, M. Aiph Garon, Mlle Marie-Paule Valice, Mme Ant. Belleavance, M. Louis-Philippe Thériault (Piton), Mlle Imelda Dubé, M. Jules Couillard, Mlle Annette Vallée, M. Paul Langlois, Mme Paul Langlois, M. Roger Vachon, Mlle Germaine Tremblay, MM. Bob Quinn, Léon Côté, Edmond Martin (Hôtel St-Louis), "Ti-Mousse" Lavoie, Mlle Bertha Bouillon, M. C.-Auguste Collin, MM. Lucien Leblond, M. Lévesque, Mlle Lucie Vallée, Mlle Antoinette Caron.

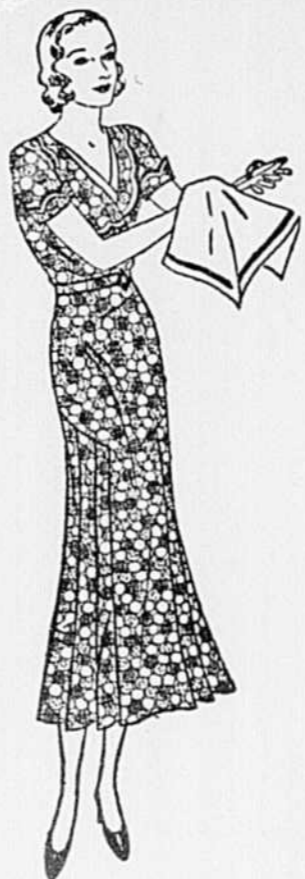
Plusieurs discours furent prononcés. M. le docteur Léon Houde proposa la Santé du Roi; M. J.-J. Jessop, celle de la Ligue; M. le maire L.-J. Moreault, celle de la Ville à laquelle répondit l'échevin M.-J. Lepage, M. Eugène Gagné, I.F., celle des dames à laquelle répondit M. Alphonse Garon, avocat; M. Godbout Gilbert, celle de l'A.C.J.C. à laquelle répondit M. Charles-B. Bélanger; M. Emmanuel D'Anjou, celle du club "Rimouski" à laquelle répondit M. Paul Vachon; M. Léo Dupéré, celle des "Adversaires", à laquelle répondit M. Raoul Fillion.

Dans son allocution, M. l'avocat Jessop fit un bel éloge des écoliers du "Rimouski" et souligna le fait que le sport de la Ville ne fait plus l'importation de joueurs de l'extérieur. Rimouski, compte maintenant deux fortes équipes de hockey entièrement constituées de jeunes gens de Rimouski.

C'EST la GRANDE VENTE A une piastre \$1.00 De Samedi le 1er av. au 8 seulement au MAGASIN VERREAULT

Situé en face de la Cathédrale, Rimouski.

Cette vente, qui est la première de ce genre à Rimouski, attirera par ses prix réduits, une foule considérable d'acheteurs économes qui profiteront des aubaines de cette VENTE.



JOLIES ROBES

Jolies robes d'intérieur, faite de Broadcloth inaltérable avec bouts des manches en couleur pâle ou foncée, de 32 à 42 points.

2 pour \$1.



POUR \$1.00.

BAS! BAS!

Pour dames, faits de soie, doublés de laine, jambe façonnée, teinte de gris, brun, drab, noir, 8 1/2 à 10. Valeur de .69 3 paires pour \$1.00.



127 PERFECTION CORSETS

CORSETS.—Ce joli modèle de corset fait de coutil très fort, nouvelle coupe, longueur ajustée, lacé en arrière, taille de 22 à 36, pour \$1.00.

BAS! BAS!
En laine à côtes fines, en cachemire de laine, drab ou noir. Pointures de 6 à 9 1/2. Dans tout le lot à choisir.
3 PAIRES POUR \$1.00.



CHAPEAUX
Chapeaux en feutre de laine, pour monsieur, couleurs drab, gris et noir
SEULEMENT \$1.00.

Cercle Courchesne de L.A.C.J.C.

Lundi, le 27 mars 1933, à une séance du Cercle Courchesne de l'A.C.J.C., à 7 1/2 hrs, sont présents: M. le curé A. Tremblay, Godbout Gilbert, président, et MM. les conseillers Charles-B. Bélanger, Charles Bellavance, Gérard Legaré, Henri Labrie, Gérard Hupé et Paul Fillion, sous la présidence de Godbout Gilbert.

La prière ouvre la séance. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé qui a bien voulu venir assister à cette séance en l'absence de M. l'aumônier A. D'Astous et lui demande de dire quelques mots.

M. le curé trace en quelques mots les devoirs d'un vrai ecclésiaste, félicite leur conduite jusqu'à date et leur demande comme premier devoir de seconder le clergé dans tous ses mouvements. Parlant de la prohibition qui, dit-il, est une question morale et sociale, il demande aux membres du Cercle de seconder le travail des membres du Cercle des Voyageurs de Commerce qui, sous la direction de M. A.-A. Portugais ont commencé une campagne dans la ville dans le but de maintenir en force le règlement de prohibition actuel.

M. Godbout Gilbert remercie M. le curé de ses bonnes paroles et cède la parole à M. Dérôme Asselin qui a préparé une cause pour cette séance.

Monsieur Asselin parla de "Langue française au Canada". Dans ce sujet, dit-il, nous parlons du langage dont nous nous servons journellement dans la société, à la maison, enfin partout pour exprimer nos idées. La langue d'un peuple est comme un miroir: elle reflète l'histoire de la race, ses débuts et ses souffrances, ses joies et son développement. Il fait ensuite une comparaison entre le français que nous parlons au Canada et celui qui est parlé dans les différents départements de la France, le Berry, le Nivernais, le Saintonge, l'Anjou etc.

"Si, au Canada, dit-il, nous avons encore notre langue, c'est que nous avons eu des défenseurs et que nous en avons encore. Ces défenseurs, nous les connaissons tous: c'est l'Action française, c'est le Nationaliste, c'est le Devoir. En face du danger qui nous menace et qui menace notre langue, ils se dressent en sentinelles pour monter la garde. Chaque mois l'Action française, chaque semaine le Nationaliste, chaque jour le Devoir, montrent du doigt les manifestations diverses de l'"adversaire". Elle met entre nos mains l'arme propre à la combattre."

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité l'admission comme membre du cercle de M. Edmond Martin. Et la séance est levée.

"Bon comme la banque" est une expression passée de mode, aux Etats-Unis, depuis quelques semaines.

ST-ARSENE

PROGRAMME D'EXAMEN

à l'Ecole Durale de St-Arsène, le 4 avril 1933, sous le très distingué Patronage de Son Excellence Mgr Courchesne, Evêque de Rimouski—à 9 hres A.M.

1o—Présentation d'hommages par M. le curé Eust. Santerre, directeur et professeur.

2o—La Mascallaise de l'Habitant (Maurice Morissette).

3o—Instruction religieuse (Apologétique de la Foi). Dernières Encyclopedies.

4o—Français: (Lecture, rédaction, grammaire, analyse, pronoms, verbes, participes).

5o—Histoire du Canada (Régime français).

6o—Géographie (Amérique du Nord, spécialement le Canada), l'Europe.

7o—Chant ("Rêves Canadiens", par H. Nadeau).

8o—Agronomie (chimie agricole, fertilité, anatomie et physiologie végétale, graminées, racines, fourragères).

9o—Zootechnie (décimales, fractions, règles de trois, pourcentages, intérêt, billets, reçus, chèques).

10o—Chant ("Le Laboureur"—Paroles de M. Morissette, Musique de O.O'Brien).

11o—Hygiène au foyer et bien-être.—"Le jeune homme comme il faut".

12o—Résumé des activités de l'année par M. le Professeur J. Leroy Poulin.

13o—Adresse des élèves par M. Paul-A. Gagnon, doyen.

14o—Distribution de prix.

15o—Allocutions des distingués visiteurs.

16o—Chant, ("O Canada").

17o—Chant, ("O Canada").

18o—Chant, ("O Canada").

19o—Chant, ("O Canada").

20o—Chant, ("O Canada").

21o—Chant, ("O Canada").

22o—Chant, ("O Canada").

23o—Chant, ("O Canada").

24o—Chant, ("O Canada").

CABANO

Situation ouvrière
La situation est quelque peu améliorée; la scierie à finir (PLANNER MILL) a recommencé ses opérations, ce qui procure à une équipe d'hommes un peu de travail et si le printemps peut être précoce, la scierie à bardaux fonctionnera de bonne heure.

Nous sommes heureux pour la population ouvrière de cette recrudescence d'activité.

Incendie
Notre village a encore été éprouvé par un incendie, dimanche, 26 mars, vers 9 heures du soir.

La boulangerie Turcotte a été la proie des flammes; M. Martial Tardif devait en prendre possession incessamment. L'immeuble et le matériel sont une perte totale couverte partiellement par les assurances.

La brigade de pompiers volontaires a fait preuve de diligence encore une fois, car sans cela et la pompe à vapeur de la Cie Fraser, nous aurions eu à déplorer une conflagration.

Nos sympathies aux sinistrés et nos sincères félicitations à l'équipe de volontaires.

COMBINAISONS

En cachemire "Penmans" de première qualité pour garçons. De 22 à 32 points, avec manches longues et jambes longues, valeur de 98c.

2 POUR \$1.00.

COMBINAISONS

En cachemire de coton ouaté, fléché, naturel, pour hommes. Pointures 38 à 44. Valeur \$1.45.

SPECIAL \$1.00 CHAQUE

CAMISOLES

En laine pure, sans manche, pour dames, laine souple et douce. Seule notre vente à \$1.00 peut vous offrir cette valeur.

\$1.00.

CAMISOLES ET CALEÇONS

En cachemire naturel pour garçons, de 22 à 32 points, valeur de .75 chaque.

3 MORCEAUX POUR \$1.00.

SLIP

En tricolette pour Dames, avec épaulettes ou opéra, dans toutes les teintes à la mode.

2 POUR \$1.00.



BOUFFANTS

En tricolette indémaillable, grande coupe, toutes les couleurs à la mode.

3 paires pour \$1.00.



CHAPEAUX

Nouveaux chapeaux de printemps 1933. En paille, "Bacon", ou Pédaline, forme nouvelle, pour dames ou jeunes filles.

\$1.00.

COMBINAISONS PURE LAINE
Combinaisons pour hommes, de confection anglaise, en laine fine naturelle. Valeur de \$3.95.

SPECIAL \$1.00 CHAQUE.



SOULIERS

Pour enfants, de 6 à 10 points, en kid ou cuir verni au choix, avec semelle en cuir chromé. Valeur sans égal.

2 PAIRES POUR \$1.00.



RIDEAUX

En marquise avec Rucé en couleur, rose, vert, bleu ou jaune, longueur de 2 1/4 verge. 2 paires pour \$1.00.



SERVIETTE sanitaire en paquet régulier de 12 serviettes.

4 PAQUETS POUR \$1.00.

TAIES D'OREILLERS

Faites avec hemstitch, blanches, en gros coton très fort, 8 pour \$1.00.

CHEMINS EN PRELART

Largeur 18 pouces, patrons fleuris, en feltol, 3 verges de longueur pour \$1.00.

CREPE PLAT

Crêpe de soie, largeur 36 pouces, dans toutes les couleurs, pour robes de toilette. Valeur de \$1.00.

2 VERGES POUR \$1.00.

TOILE DE CHASSIS

Vert, crème, sand, 36 x 72 pouces.

2 POUR \$1.00.

CHEMISES en broadcloth uni, avec collet détaché ou à même. Couleur bleu, sand, vert ou blanc. 13 1/2 à 16 points.

2 POUR \$1.00.



MANTEAUX

Il est temps de choisir votre manteau de printemps. Notre assortiment est le plus complet de la ville, avec les plus récents modèles de manches bouffantes et collets masculins.

Un beau choix dans les crêpes de laine, de couleurs mélangées et dans les teintes à la mode.

Des prix spéciaux vous seront offerts pendant notre vente à \$1.00.



CAMISOLES EN COTON
FLECHE NATUREL, avec bouts de manches, pour dames.
3 POUR \$1.00

CAMISOLES pour enfant, en coton, avec manches épaisses, bien chaudes.
7 POUR \$1.00.

BOUFFANTS en soie ouaté "Penmans", pour dames, différentes couleurs.
3 PAIRES POUR \$1.00.

COUVERTES en flanelle blanche avec teintes rose ou bleu. 12-4, les plus grandes.
\$1.00 CHAQUE.

COUVERTE de flanelle pour lit d'enfant.
4 POUR \$1.00.

COMBINAISON "OVERALL" pour l'ouvrage, pour homme, en duck bleu, pesant et très fort, valeur \$2.25.

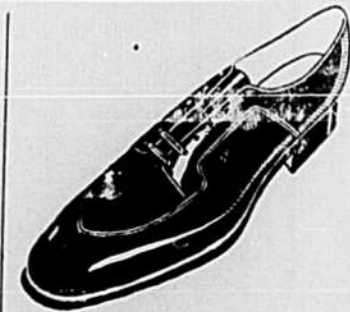
SPECIAL \$1.00 CHAQUE.

GANTS de cheval pour l'ouvrage, pour homme, faits avec poignets longs.

2 PAIRES POUR \$1.00.

CAMISOLES — Coton ouaté pour hommes, faites de première qualité.

3 POUR \$1.00.



SOULIERS

Souliers de toilette pour messieurs, le plus beau choix, dans toutes les qualités et dans les formes nouvelles. Des prix spéciaux seront offerts pendant notre vente à \$1.00.

C'est demain, Samedi, que commence la Vente a \$ 1.

Feu Mlle Irene Beauchesne

IN MEMORIAM

Vingt printemps ont marqué sa trop courte jeunesse.

Et une seule nuit l'endormit à jamais!

Hier encor nous recevions une caresse

Mais aujourd'hui a sonné l'heure des regrets!

La cloche tinte!... et ses accents sont tristes comme une voix qui pleure. Pourquoi?

C'est qu'elle est l'écho des gémissements douloureux de ceux qui pleurent le départ d'une jeune fille bien-aimée et fort estimée, en la personne de Mlle Irene Beauchesne, fille aînée de M. J. Ludger Beauchesne, décédée le 25 mars courant, à l'âge de vingt ans et onze mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en la cathédrale de Rimouski, lundi, le 27 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les imposantes funérailles étaient sous la direction de M. Arsène Michaud, entrepreneur de pompes funèbres.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elp. Bouchard, professeur au Séminaire. M. le vicaire Albert Morin chanta le service accompagné de MM. les abbés A. Lavoie et R. Lebrun, comme diacre et sous-diacre. Deux messes furent dites aux autels latéraux pendant le service par MM. les abbés A. Dumas et J. Lévesque.

Les porteurs étaient: MM. L.-P. Lachance, Emile Fournier, Alphonse Beaulieu, Alphonse Garneau, Robert D'Anjou et Léon Caron.

M. Simon Amiot portait la bannière des Enfants de Marie dont les rubans étaient tenus par Mlles Yvonne Beaulieu, Madeleine D'Anjou, Patricia Dumont et Gertrude Lachance.

Portaient les coins du poêle Mlles Annette Amiot, Marie-Louise Amiot, Juliette Legaré et Yvonne Beaulieu.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, M. et Mme J.-Ludger Beauchesne six frères, Antoni, Aurèle, Paul Viateur, Pierre-Emile et Benoît; deux soeurs: Colombe et Gisèle.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

OFFRANDES DE MESSES

MM. les abbés Edouard Lepage, Fortunat Gagnon, E. Bouchard, M. et Mme Adélaïde Huppé, Mlles Yvonne Beaulieu, Juliette Legaré, la famille de M. Louis Amiot, MM. Elzéar Côté, Roland Gendreau, Robert D'Anjou, Mme Aline Holmes, Famille M. J.-O. Lachance, M. et Mme Gleason Belzile, Mlles Claire-Yvonne Beaulieu, Yvonne Fournier, Andrée Garon, Germaine Poirier, MM. Aurèle Belzile, Ste-Croix Lotbinière, Alphonse Garneau, Noël Fortin, St-Fabien; Laval Pouliot, Laurendat Deschênes, Cercle Catholique des Voyageurs, La Chorale des Enfants de Marie, Les Enfants de Marie

BOUQUETS SPIRITUELS

Mlles Y. Michaud, H. Hins, Institutrices, Elèves de 2e et 3e années des Soeurs de la Charité, Elèves de 5e Année, Collège des Frères du S.-Coeur, Elèves de 1e Année, Collège des Frères du S.-Coeur, Elèves de Versification A et B, Séminaire de Rimouski, Famille Albert Langlois, Famille Gaudiose Bélanger, St-Fabien; Famille Mme Antoine Bellavance, Famille Arthur Simonneau, Famille Oscar Belzile, St-Fabien; M. et Mme Ls-Philippe Amiot, M. et Mme J.-Ernest Ouellet, St-Fabien; M. et Mme J.-M. Ouellet, M. et Mme H. Beaulieu, Ste-Anne de la Pocatière; M. et Mme Médard Coulombe, St-Fabien; M. et Mme Louis Côté, M. et Mme J.-L. Houde, Mme Léon Dumont et Mlle Patricia Dumont, Mlles Léonie Belzile, St-Fabien; Madeleine Gilbert, Gertrude Drapeau

Germaine Poirier, Blanche Lavoie, M. et Mme Omer Beaulieu, M. et Mme Charles D'Anjou et Mlles D'Anjou, M. et Mme J.-E. Grenon, Famille J.-A. Marmen, Mlles Jeanne Paré, Joséphine Roy, Elmire Albert, M. et Mme Martin Lepage, Mme J.-Edouard Letendre, M. et Mme C. Gosselin, Famille J.-B. Lévesque, M. et Mme J.-F. Coulombe, St-Moise; M. et Mme Albert Côté, M. et Mme J.-O. Janelle, M. et Mme Irénée Tremblay, Famille Joseph Lamontagne, Mlles Yvonne et Rosette Darisse, M. et Mme P.-P. Gagnon, Famille Joseph Dubé, M. et Mme Edmond Rioux, M. et Mme Alexis Santerre, M. et Mme J. Santerre, Frères et Juvénistes, Juvénat Notre-Dame du S. C. M. et Mme Hector Fillion, Mme Auguste Lepage et Famille, Famille Alph. Bellavance, Famille Eugène Garon, M. et Mme Louis Vaillancourt, M. et Mme Lauréat Bélanger, M. et Mme Michel Pineau, M. et Mme Romulus Pineau, M. Emile et Mlle Lauzier, M. Léo et Mlle Bernadette Lévesque, M. et Mlles Brodrique, M. et Mme J.-R. Gauvin, Mme Adélaïde et Mlles Gendreau, St-Fabien; M. et Mme J.-A. Verreault, M. et Mme Alphonse Moran et Famille, Famille Ulfranc Raquet, M. et Mme R.-O. Gilbert, Mlle Maurice Truchon, Famille Elzéar Gagné, Famille J.-C. Legaré, M. et Mme Michel Michaud, M. et Mme Pierre Bélanger, M. et Mme Téléphore St-Pierre, M. et Mme J.-R. Belzile, M. et Mme G.-A. Deschênes, Famille J.-S. Martin, Famille Arthur Côté, Famille A.-A. Therriault, M. et Mme Téléphore Morais, St-Fabien; M. et Mme Emile Vézina, M. et Mme J.-A. Pineau, M. et Mme Ernest Beaulieu, et Mlle Marguerite Beaulieu, M. et Mme Georges Dubé, M. et Mme René Bellavance, Famille Alphonse Fournier, Famille Louis Therriault, M. et Mme François Gagnon, Famille Alfred Léblond, Dr et Mme Josué Pineau, Famille Oscar Lepage, Famille Camille Bérubé, Famille J.-A. Garneau, M. et Mme Raoul Deschênes, M. et Mme Albert Michaud, M. et Mme Séraphin Morissette, M. et Mme J. Rosario Rioux, Trois-Pistoles; M. et Mme Gonzague Bélanger, MM. Gérard et Alex. Bégin, St-Moise; M. et Mme J.-E.-H. Lemay, M. Emile Lévesque, Mont-Joli; M. et Mme C.-A. Couillard, Famille J.-A. Caron, Famille J.-M. Beaulieu, Mme H. Deschênes, Famille L. Hudon, St-Valérien; Famille Alfred Pineau fils, M. et Mme L.-G. Rioux, Matane; M. Alphonse Beaulieu, Ecl., M. et Mme Cyprien Rousseau, M. et Mme Philippe Morais, St-Fabien; Famille Narcisse Gagnon, Famille A.-A. Portugais, M. et Mme Maurice Bellavance, M. et Mme L.-P. Des-

SYMPATHIES

chesnes, Trois-Pistoles; M. Médard-G. Belzile, pre-curé, Ste-Luce; Mlle Anne-Marie Belzile St-Fabien; Frère Charles-Edouard, Juvénat, Mlles Bertha Côté, Bernadette Lebel, Diane Gendreau, St-Fabien; Lucia Garon, Germaine Proulx, Thérèse et Madeleine D'Anjou, Marguerite Fillion, Gabrielle Côté, Alexandra Morissette, Eugénie Côté, Mme Fabien Thibault, Mme L.-P. Langis, Mme J.-F. Belzile, St-Fabien; Mlles Luminée Lepage, Simonne Bellavance, Bernadette Julien, G.M.G., Marie-Ange Tremblay, Gabrielle et Rachel Dion, Jeanne D'Arc et Juliette Tremblay, Blanche Chouinard, Yvette Marmen, Marguerite Rioux, MM. Héliodore D'Anjou, Wilfrid Bélanger, Arthur Poirier, Gérard Drapeau, Dérôme Asselin, Louis Chouinard, Mont-Joli; Paul-Emile Côté, Etudiant Philippe-Auguste Tremblay, J.-Omer St-Pierre, J.-Octave Boulangier St-Fabien; Isidore Blais, Cercle Courchesne de l'A.C.J.C. M. et Mme Pierre Rioux, M. Louis-David Rioux, St-Frs-Xavier des Hauteurs.

Cette chère enfant était une âme grande, ouverte à l'espérance de vivre. Pourquoi donc a-t-elle été fauchée dans ce bel âge de l'adolescence, à l'époque où la vie lui apparaissait tout en rose, pleine de promesses et de charmes. Elle s'est envolée après une courte, mais cruelle maladie soufferte avec la plus calme résignation. En vraie chrétienne, elle a vu approcher la mort et a fait généreusement le sacrifice de sa vie. Quelques jours ont suffi, hélas! pour tout détruire: rêves, illusions. Malgré les supplications d'une famille éplorée, la mort a tranché les liens de son existence et cruellement, elle a ravi à la terre une de ses fleurs. La mort cause un vide incalculable au sein de sa famille et parmi ceux qui l'ont connue.

O parents éplorés, je n'ai aucune parole de consolation à vous adresser pour calmer votre douleur. Je ne puis que pleurer avec vous. Et vous, ami qu'elle a chéri de toute l'ardeur de ses vingt ans, elle est partie à jamais, mais là-haut elle vous estime et vous sourit. Oui, il manquait un lys au parterre Céleste et c'est elle qui fut choisie. Les peines de la terre ne l'atteindront plus. Puisqu'elle a été si bonne pour vous ici-bas, dans la patrie céleste sa puissance deviendra beaucoup plus grande auprès de la Ste-Vierge pour qui sa confiance était inébranlable. et alors ce sera de divines consolations qui viendront calmer votre douleur. Consolez-vous, vous tous qui la pleurez!

Là-Haut la chère enfant que vous regrettez vous contemple et recueille chacun de vos pleurs!

Elle jouit déjà du bonheur céleste et vous attend pour l'éternelle union.

Adieu! Non. Au revoir, au ciel!

STE-FLAVIE

FEU DAME MOISE BEAULIEU

La paroisse de Ste-Flavie vient de perdre une vieille paroissienne en la personne de Mme Ve Moise Beaulieu, âgée de 85 ans, décédée subitement le 17 mars.

Un long cortège de parents et d'amis a escorté les restes mortels. La cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église paroissiale en présence d'une vaste assistance de fidèles.

M. le curé J.-L. Noël a fait la levée du corps. Le service fut chanté par Mgr J.-A. Verreau, son neveu, assisté du Rév. Père Bertrand, de Mont-Joli, et M. J.-L. Noël, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Auguste Carroll, Philippe Lavoie, ses gendres, Napoléon Martin, Pierre Verreault, Auguste Asselin et Jos-Th. Beaulieu. M. Louis Joubert, son gendre portait la croix.

Le deuil était conduit par son fils et sa belle-fille, M. et Mme A. Beaulieu, chez qui elle demeurait, M. et Mme Auguste Carroll, Mme Jean-Bte Dubé, M. Louis Joubert, et Mlle Blanche Joubert, de Sayabec, M. et Mme Napoléon Martin, Mlle Marguerite Dubé, de Mont-Joli, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Mme Auguste Carroll, J.-Bte Dubé, Napoléon Martin et Pierre Verreault portaient les coins du poêle.

M. Pantaloin Langlois portait la bannière des Dames de Ste-Anne, congrégation dont la défunte faisait partie, et les rubans étaient portés par Mmes Alphonse Deschênes, Pierre Chouinard, Honorius Lavoie et Pierre Perreault.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Alphonse et Moïse Beaulieu, de Stokane, et quatre filles, Mme Aug. Carroll (Elise), Mme Jean-Bte Dubé (Marguerite), Mme Louis Beaulieu (Euphémie), de Drummondville, M. F. Paradis (Catherine), du Saskatchewan, un frère, M. Thomas Beaulieu, de Ste-Flavie, ses beaux-frères et belle-soeur, M. et Mme Joseph Langlois, de St-Anaclet.

A la famille éplorée, nos sincères condoléances.

ST-ULRIC DE RIV. BLANCHE

Nous avons eu du 26 au 30 courant, une retraite prêchée par les RR. Pères Placide et Dominique, Capucins.

Voici les prêtres qui ont prêté leur concours à cette occasion: MM. les abbés D. Jean, curé à Baie-des-Sables, P. Langlois, curé à St-Damase, Chs-H. Lepage curé à St-Léandre, A. Rioux, curé à St-Anaclet, et C. Lachance vicaire à Matane.

Tous les exercices du matin comme ceux de l'après-midi furent suivis attentivement. L'assistance fut nombreuse et les communions se répétèrent à chaque jour. Puissent ces jours bénis ap-

porter à tous, et la paix de l'âme et un peu de prospérité dans notre village si cruellement affecté par la crise du chômage.

Plusieurs bûcherons qui ont travaillé cet hiver sur la Côte Nord, ainsi que tous les ouvriers de M. J.-Octave Michaud, sont revenus dans leur famille, sans aucune perspective d'emploi pour la prochaine saison.

Soyons optimistes grand même et sachons espérer toujours en la Divine Providence.

Nos félicitations à Mlle Malvina Dion qui vient de recevoir du

Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur L. Gagnon, une gratification de \$20.00 pour ses succès remportés dans l'enseignement durant l'année scolaire 1931-32. C'est la cinquième prime que cette institutrice reçoit depuis ses quelques années d'enseignement.

M. et Mme Armand Gagné sont revenus dans leur demeure, après quelques mois d'absence.

Mlle M. Burton de Ste-Luce, a passé quelques jours au presby-

DU NOUVEAU AU MAGASIN DES NOUVEAUTES

Nous croyons devoir faire partie du concours de la grande vente à \$1.00, semaine du 1 au 18 AVRIL. Afin de rendre cette vente aussi intéressante que possible pour les acbeteurs, nous offrirons une quantité de marchandises à des prix très réduits.

Nous espérons avoir la visite de nos amis les habitués de la maison ainsi que du public acheteur en général.

Dans le courant du Mois de Mars, nous avons reçu une quantité de belles et bonnes marchandises que vous aurez l'avantage d'apprécier et dont vous pourrez faire votre profit.

Notre département de confection pour hommes et garçons est intéressant. Nous croyons avoir ce qui y a de mieux en fait de habits, complets, pardessus, chapeaux, chaussures, cravates, etc., comme nouveautés et valeurs.

Nous offrons aux Dames et Demoiselles de belles robes de toilette. Aussi un lot considérable de jolies robes de maison; nous en avons pour tous les goûts.

Nouvellement reçu, 100 pièces de beau matériel pour robes de toutes nuances à des prix très réduits. Aussi 20 pièces de popeline de soie, valeur .75 pour .40 cents.

Notre exposition de bas est très variée et vous constaterez que les prix sont alléchants.

Nous avons toujours un stock bien assorti de chaussures en caoutchouc et nous sommes connus pour tenir le bon stock à bon marché.

Nous sommes à la veille des grands ménages, nous avons tout ce qu'il faut pour la toilette de votre maison: Rideaux, tentures, poeles, toiles de chassis, rideaux de portes et sans oublier le couvre-plancher que nous offrons comme suit:

Prélat Felton, 2 verges de large pour .60, soit .30 la verge carrée.

"RUG" FELTOL

4 1-2 x 7 1-2	\$2.25
6 x 7 1-2	\$2.75
6 x 9	\$3.00
7 1-2 x 9	\$3.50
9 x 9	\$4.25

Nous vous invitons à venir visiter nos marchandises dans le courant de cette semaine du 1 au 8 AVRIL et nous sommes convaincus que nos bas prix vous intéresseront.

NOUVEAUTES COMP. ENRÉ PAR D.E. D'ANJOU, PROP RUE ROULEAU, RIMOUSKI

.05 .10 .15 A \$1.00

Dans le courant, nous aussi! La semaine de Ventes à \$1.00 doit être un événement marquant dans les annales de notre Ville.

Nous n'avons rien négligé pour obtenir dans cette vente un succès au moins égal à nos ventes des années dernières. Que nos clients en soient assurés, nous saurons comme d'habitude les intéresser par des prix vraiment attrayants. Nous n'insistons pas. Venez voir. Venez constater, pour le redire ensuite à vos amis.

Nous indiquons ici seulement quelques-uns de nos prix pour cette vente.

Bas de soie pour Dames, régulier .39 et .49 pour cette vente, 3 paires pour	\$1.00
Grands mouchoirs de couleur, mercisés, 8 pour	\$1.00
Cravates pour Messieurs, 4 pour	\$1.00
Grands tabliers en caoutchouc, 2 pour	\$1.00
Gants de Kid, pour Dames, pour cette vente, la p.	\$1.00
Tapis pour descente de lit, 2 pour	\$1.00
Chemises de travail, pour cette vente, 3 pour	\$1.00
Canards (Bombes) No. 8 en aluminium, régulier 1.50, pour cette grande vente	\$1.00
Grandes chaudronnes en aluminium, rég. 1.50, pour	\$1.00

ETC. ETC. ETC.

Pendant cette vente, nous aurons de grands spéciaux dans tous les départements. Ainsi par exemple:	
Savon Palmolive, 2 barres pour	.13
Poudre, grosse boîte, "Marceau", détail .25, 2 pour	.35
2 tubes de pâte à dents "Colgate" se détaillant chacun 25 sous avec en plus 1 brosse à dents d'une valeur de .50. Le tout pour	.49
Gants en chamoisette, la paire pour	.25
Gants de soie, la paire pour	.39

Un lot de boucles de ceinture, couleurs assorties, prix de cette vente. Chaque jour, nous aurons des spéciaux dans les boîtes de chocolats de 1 lb. et ½ lb.

4 RECORDS VICTOR POUR \$1.00.

.05 .10 .15 A \$1.00 LAUZIER & FILS, RIMOUSKI

QUE DE CHOSES POUR \$1.00

\$1.00 - UNE PIASTRE - \$1.00

Pour \$1.00 Fer à Repasser du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Toaster "Emco" du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Fer à Friser du 1er au 8 avril.
Pour \$1.00 Rasoir Electrique du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 2 Cordes de fer a repasser du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 3 Sockets a clef ou a Chaîne du 1er au 8 avril.
Pour \$1.00 Fil No. 14, 100 pds. du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Corde verte No. 18, 40 pds du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Dymalite du 1er au 8 avril.
Pour \$1.00 5 Ampoules Electriques du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 4 Abats-Jour No. 11 du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Lampe "Laco" de couleur du 1er au 8 avril.
Pour \$1.00 20 Fuses Plugs 10 a 30 amp. du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Lampes Morgan pour table du 1er au 8 avril.	Pour \$1.00 Une quantité d'autres articles qui ne sont pas mentionnés ici.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

LE PIED DE LA HAIE EST IMPORTANT

Pour que la haie pousse bien, il faut tenir la terre meuble et sans mauvaises herbes sur une

largeur d'au moins deux pieds couverture, de temps à autre, du fumier bien pourri. Un engrais complet serait sans doute utile, surtout si la terre est de texture légère, dit le Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, mais il faut é-

viter qu'il ne vienne en contact avec le feuillage de la haie. Quand à la forme de la haie, un point dont il est bon de se souvenir c'est qu'une cime large est exposée à retenir trop de neige et que le poids de cette neige force la haie à s'ouvrir. On ne saurait trop insister sur le fait que la partie la plus large de la haie doit être au pied, quelle que soit la forme qu'on lui donne plus haut—c'est là un détail très important. On a commis l'erreur à Ottawa de laisser certaines haies prendre leur plus grande largeur à mi-hauteur, et il en est résulté un affaiblissement de la base.

LA PASTEURISATION

Nous citons partie d'un rapport du directeur du Ministère de la Santé pour l'Angleterre et le pays de Galles, Sir George Newman: "Nous avons mis en oeuvre diverses méthodes pour résoudre le problème, mais en toute possibilité la pasteurisation du lait fournit la meilleure protection au consommateur, et le lait pasteurisé semble préserver, presque intactes, ses qualités nutritionnelles."

Ces mots d'un médecin illustre s'adressant à nous tous, car tous, nous avons à cœur la protection de la population tout entière contre les dangers que présente le lait contaminé.

Il est à regretter que le lait, aliment si précieux, peut, s'il est contaminé, causer tant de maladie. Heureusement, nous avons à notre portée un procédé simple et pratique pour rendre le lait sain.

La pasteurisation consiste dans le chauffage du lait à une température suffisante pour détruire tous les germes de maladies. Le procédé ne laisse rien au hasard. La température requise et la durée du chauffage sont bien connues, et votre service de santé les inscrit dans ses règlements au sujet de la pasteurisation. Ces règlements exigent, de plus, après que le lait est pasteurisé, qu'il soit refroidi et tenu au froid.

La pasteurisation a pour but de rendre le lait sain. Tout lait doit être pasteurisé, et de plus l'inspection des fermes s'impose. Il ne faut pas croire qu'on se sert de la pasteurisation pour rendre sain du lait contaminé dans la traite ou dans la livraison. L'inspection assure que le lait est produit dans une ferme dont les vaches sont saines et gardées propres et dans laquelle la traite est faite promptement. Ce lait est refroidi et son transport est fait dans des bidons propres. Puis il est pasteurisé, mis dans des bouteilles stérilisées et bien bouchées, et gardé froid jusqu'à sa livraison.

Personne ne s'oppose au chauffage des aliments. Tous les aliments d'origine animale et un bon nombre d'autres sont cuits avant d'être mangés. La cuisson est un moyen puissant de nous protéger contre la maladie. Alors, pourquoi ne pas rechauffer le lait avant de nous en servir.

La pasteurisation ne fait subir au lait aucun changement, elle ne le rend pas plus difficile à digérer, elle ne diminue en rien sa valeur nutritive. C'est le procédé recommandé et appliqué par toutes les autorités en hygiène; il est mis en vigueur dans bien des endroits.

Le lait pasteurisé est le seul dont on doive se servir pour être en sûreté.

Les Américains, gens pratiques, voient, dans le récent tremblement de terre en Californie, un bon moyen d'améliorer leurs affaires.

X X X

Cela ne vous rappelle-t-il pas l'histoire du marchand qui payait ses pipes de terre dix sous la douzaine et les vendait huit, "à cause de la casse"?

PROMESSE BIEN TENUE

Un ivrogne fiéffé, vrai mard, gras, avait pris un jour la résolution de ne plus boire tant il était dégoûté de lui-même. Un compagnon mis au courant de sa décision le mit en garde contre les occasions. Mais notre homme, tellement confiant en sa décision, n'en eut cure. Un jour qu'il allait passer devant un de ses débits de boisson accoutumés, il se souvint de sa promesse, tout en négligeant le conseil de son copain; alors se raidit sans broncher devant l'auberge. Mais, à peine dépassé, trop fier de son acte, il se ravisa et se dit à lui-même: "Tu es trop raisonnable, viens prendre un coup."
(Le Travailleur)

Le faux pauvre sait comment s'y prendre pour obtenir indirectement des secours directs.

Le centenaire du Grand Théâtre de VARSOVIE

On vient de commémorer à Varsovie le centenaire de la fondation de son Grand Théâtre. Dans l'article qu'on va lire, abondant en détails pittoresques, notre excellent collaborateur M. le sénateur LEON LUBIENSKI fait revivre l'histoire du Grand Théâtre pendant un siècle.

On vient de commémorer ces jours-ci, à Varsovie, le centième anniversaire de la première représentation qu'ait donnée le Grand Théâtre de Varsovie. C'est en effet le 24 février 1833 qu'il ouvrit ses portes, en offrant au public varsovien, pour cette soirée d'inauguration, une représentation du *Barbier de Séville*. L'orchestre fut conduit par Charles Kurpinski et deux artistes alors extrêmement appréciés à Varsovie, dont la réputation avait atteint l'Allemagne et l'Autriche, le ténor Dobrski et la charmante Catherine Asperberger interprétèrent les principaux rôles.

En plein centre du Varsovie actuel, sur l'emplacement où, en 1825, on commença à construire le Grand Théâtre, s'élevait jusqu'au XIXe siècle un ensemble de galeries couvertes, tournant autour d'une sorte de cloître pentagonal. Ces galeries étaient occupées par des boutiques et constituaient ainsi une sorte de vaste bazar cherchant à imiter les célèbres "Galeries de bois" du Palais Royal à Paris. Le tout s'appelait Marieville, du nom de sa fondatrice, une des reines que la France a données à la Pologne.

C'est en effet, Marie Casimire de la Grange d'Arquien, d'abord fille d'honneur de Marie-Louise de Gonzague, puis femme de Jean III Sobieski, l'illustre vainqueur de Vienne, qui créa Marieville, pour y établir les marchands français accourus en Pologne où leur compatriote arrivée au trône grâce à son charme et aussi à son esprit d'intrigue, ne cessa de les couvrir d'une protection spéciale. Les galeries de Marieville furent dès lors le centre d'une vie commerciale et luxueuse intense.

La reine avait donné la propriété de Marieville au Chapitre noble des Dames chanoines de Varsovie. Devenue veuve, elle vint habiter un des appartements aménagés au-dessus des galeries marchandes, puis s'en alla mourir en France, d'où, comme on sait, des mains mystérieuses enlevèrent son cercueil et le ramenèrent en Pologne pour qu'elle reposât auprès de l'époux qui l'avait tant aimée.

Le successeur de Jean III, le roi Auguste le Fort, transforma l'intérieur de Marieville en une arène destinée aux luttes d'ours qui lui prisait tort, il y organisa aussi des tournois et en hiver des courses de traîneaux. Des étages supérieurs il fit le quartier de sa garde ou plutôt de son célèbre escadron de géants appelés "les grands mousquetaires". Cela n'empêcha pas Marieville de conserver son caractère de bazar et de lieu de distraction, pour le grand profit des Dames chanoines.

C'est sur cet emplacement qu'au début du XIXe siècle on décida la construction du Grand Théâtre dont Varsovie voulait s'enorgueillir. Marieville fut jetée à bas et les travaux commencèrent d'après les plans du célèbre architecte Antonio Corazzi. La première pierre fut posée le 19 novembre 1825, et dans un coffret qui se trouve enfoui sous les fondations on plaça, outre un procès-verbal gravé sur une plaque de métal, la collection des monnaies de l'époque, des journaux de Varsovie parus ces jour-là, et celle des oeuvres de Voitech Boguslawski à qui revient l'honneur d'avoir été le créateur du théâtre polonais.

Retardée par diverses difficultés matérielles, la construction de l'édifice fut terminée à la fin de 1832.

Le Grand Théâtre de Varsovie est généralement considéré comme l'une des meilleures oeuvres de Corazzi. Il occupe toute la longueur de la grande place à laquelle il a donné son nom et sur laquelle se trouve, en vis-à-vis, l'Hôtel de Ville. De style classique, il se compose essentiellement d'une partie centrale plus élevée et s'avancant vers la place et de deux ailes en retrait plus basses, alignant symétriquement des colonnes toscanes, ioniennes et corinthiennes, combinaison qui lui donne de la légèreté et de la majesté tout à la fois. D'après le plan primitif de Corazzi, la partie centrale devait être couronnée d'un groupe: *Apollon entouré des Muses*, mais ce projet fut abandonné et, sur le fronton triangulaire, on plaça un bas-relief d'Acciardi représentant Anacréon entre la Danse et la Musique. A l'intérieur, la salle fut décorée par des peintures de Paul Benedetti et de Salacki. Au premier étage, furent placés les bustes de Kochanowski (le Ronsard polonais) et le premier auteur dramatique polonais au XVIe siècle, de Boguslawski, de Racine, de Shakespeare, de Molière et de Mozart.

Depuis son ouverture, le 24 février 1833, l'aménagement du Grand Théâtre a subi quelques modifications, mais son aspect extérieur est demeuré tel qu'il était voici un siècle. C'est ainsi qu'en 1841 on élargit et agrandit la scène et le magasin des accessoires; qu'en 1844, on construisit un foyer et les salles du buffet; en 1870, on élargit de nouveau la scène.

En 1880, la ville de Varsovie, qui avait toujours attaché une grande importance à son théâtre, décida d'y introduire de nombreuses améliorations. Mais l'extérieur fut respecté, on se contenta d'y ajouter un portique de marbre orné de bas-reliefs de Malinski. Par contre, pendant deux ans, on travailla à l'intérieur sur les plans de Bronislas Zochowski et ces remaniements coûtèrent plus cher que la construction de l'édifice en 1825-1832.

A l'entrée principale on construisit un escalier de marbre et on orna le foyer de peintures de style Louis XVI. La salle fut augmentée de cent places de façon à contenir 1,200 spectateurs et peinte de couleur claire avec des dorures, des ornements Louis XVI et rococo. La scène fut fermée par un nouveau rideau peint par Strzalecki, représentant une allégorie "L'Opinion Publique". Enfin, on munif le théâtre de tous les perfectionnements techniques connus à l'époque.

Le 12 septembre 1891, eut lieu l'inauguration solennelle du Grand Théâtre de Varsovie ainsi transformé et modernisé.

Depuis lors, jusqu'à l'indépendance de la Pologne, le Grand Théâtre de Varsovie a continué à s'acquitter avec succès de son rôle artistique en même temps que de défenseur de la culture nationale.

Aujourd'hui, grâce à la valeur de ses artistes, à la splendeur de ses décors, à l'excellence de son ballet, il continue à mériter sa réputation d'être l'un des premiers théâtres de l'Europe centrale et orientale.

LEON LUBIENSKI, ancien Sénateur.

Une Semaine d'économie

Nous ne mentionnons ici que quelques-uns des spéciaux qui vous sont offerts et vous invitons à venir visiter nos étalages durant LA SEMAINE DE VENTE A \$1.00.

COTON

- 12 1/2 vgs de coton jaune, 36 pouces de large, régulier .12, la verge, \$1.00.
- 7 verges de coton à robe, 36 pouces de large, régulier .13, la verge \$1.00.
- 5 verges de broadcloth, 36 pouces de large, régulier .25, la verge \$1.00.

ALUMINIUM

BOMBE, THEIERE, PERCOLATEUR, BAIN-MARIE

CHAUDRON

A VOTRE CHOIX POUR \$1.00.

POUDRE "INTERNATIONAL" POUR BETAIL

Valeur régulière de 50c.—offerte pour cette vente à 3 POUR \$1.00.

Serge, bonne pesanteur, couleurs assorties, régulier 75c.

Prix spécial pour cette vente 2 verges pour \$1.00.

- 11 Boîtes de SAUMON BLANC \$1.00
- 2 livres de CAFE DALTON et une théière \$1.00
- 3 livres de THE de 38c. la livre, pour \$1.00

EXTRA SPECIAL

35 BARRES DE SAVON POUR \$1.00.

ANSELME COTE & FILS, LIMITEE

[Avenue [de la Cathédrale,] Rimouski]

Magasin VICTORIA

Speciaux \$1.00

6 ARTICLES POUR \$1.00

- 1/2 lb. thé VICTORIA .25
- 1/2 lb. CAFE VICTORIA .25
- 4 pqt Gélatine VICTORIA .25
- 1 bte gruau VICTORIA .20
- 1 pqt Epices VICTORIA .13
- 1 lb. Graisse PURE .13

Une valeur de \$1.21

POUR \$1.00

1 Bte Tea-Bisk pour faire de délicieux petits pains chauds en deux minutes, avec coupe-pâte gratis, valant .35
CES ARTICLES POUR \$1.00

- 1 lb. CRISCO .25
- 5 lbs fèves choisies à la main .13
- 1 bte saumon ROUGE .25
- 7 lbs. farine à PATISSERIE .20

Une valeur de \$1.18

POUR \$1.00

- 8 Grosses Btes de Fèves au lard Heinz pour \$1.00
- 6 grosses Bouteilles de Ketchup "Heinz" pour \$1.00
- 26 barres de chocolat assorti pour \$1.00
- 3 dzs Oranges "Sunkist" pour \$1.00

VOYEZ LES USTENSILES DE CUISINE EN ALUMINIUM QUE NOUS OFFRONS CETTE SEMAINE A \$1.00.

LE MAGASIN VICTORIA RIMOUSKI

Attention SPECIALE pour cette vente

Je viens de recevoir 75 manteaux pour dames, en tweed, poiret et tricotine. Valeur jusqu'à \$15.00 pour

\$1.00.

- Bas d'ouvrage pour hommes, tout laine, 5 prs p. \$1.00
- Cravates pour hommes, 5 pour \$1.00
- Cravates pour hommes, rég. .75, 2 pour \$1.00
- Bas d'enfants, 5 pour \$1.00
- Bouffants ouaté pour enfants, 4 pour \$1.00
- Gilets pour Dames, (Pull Over) tout laine \$1.00
- Camisoles avec manches, pour dames, 4 pour \$1.00
- Gants kid pour Dames, toutes les couleurs \$1.00
- Corselettes pour Dames, val. jusqu'à \$2.00, 2 p. \$1.00
- Brassières de soie pour Dames, 2 pour \$1.00
- Corsets, très bonne qualité pour \$1.00
- Bas "ORIENT" Kayser 2 paires pour \$1.00
- Sacoches pour dames pour \$1.00
- Bas soie et laine pour Dames, 4 paires pour \$1.00
- Bas soie pour Dames, 4 paires pour \$1.00
- Coton jaune, 11 verges pour \$1.00

S. LENET RUE St-GERMAIN EST

POURQUOI 90?

Le projet du gouvernement ontarien, qui se propose de réduire de 112 à 88 le nombre des membres de l'Assemblée législative, va nécessairement amener beaucoup de gens à se demander pourquoi l'on ne réduirait pas, disons à 65, le nombre de nos propres députés, à l'Assemblée législative, — qui est présentement de 90.

Ce serait une économie considérable, qui pourrait s'ajouter à celle qu'il serait facile de pratiquer à même l'indemnité parlementaire; et l'on ne voit pas bien en quoi cette coupure réduirait l'efficacité de l'Assemblée. Les 65 députés d'autrefois faisaient autant de bonne ou de mauvais besogne que les 90 d'aujourd'hui. On peut objecter que la population est plus grande, de même que la surface habitée; mais les moyens de communication sont beaucoup plus considérables aussi. Et les deux facteurs, pour le moins, s'équivalent.

O. H., dans le Devoir.



après le Bain de Bébé

Les médecins recommandent de frotter le corps avec de la Gélée de Pétrôle "Vaseline" après le bain quotidien, afin de protéger la peau sensible et douce contre l'échauffement, l'irritation et les gerçures. Servez-vous-en aussi quand vous changez ses couches, pour calmer l'inflammation de la peau; sur son cuir chevelu, pour empêcher les croûtes de lait; dans ses narines, pour le protéger contre les rhumes.

MAIS EXIGEZ TOUJOURS LA VÉRITABLE "VASILINE". VÉRIFIEZ LA MARQUE QUAND VOUS ACHETEZ. Sans cette marque, vous n'obenez pas le produit authentique de la Chase-Brough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.

Vaseline MARQUE DÉPOSÉE

SERVICE CIVIL.

COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT. LIVRET GRATUIT. THE M. C. C. Ltd., TORONTO, 10.

HOTEL BELLEVUE

Beacon Street — Boston, Mass. Situé à la côte Beacon, voisin du parlement. A quelques minutes du centre des affaires, des théâtres et des magasins. Chambres sans bain \$2.00 et plus.

"REPRESENTANT DEMANDE"

Un habile représentant est requis pour les comtés de Matane, Matapédia et Rimouski. Fortes commissions et avantages financiers. Expérience antérieure en Assurance-Vie préférable mais non essentielle. Adressez-vous en donnant tous les détails à: J. CHOUINARD, Gérant de Succursale, 126 St-Pierre, Québec. NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE COMPANY "Une Compagnie Mutuelle"

A VENDRE

Bonnes terres fertiles, bien bâties, situées dans le rang de l'Église de St-Narcisse, s'adresser à J.-A. MATTE, Rimouski.

Octave Bertin Manufacturier de Matelas

Nouvelle baisse dans les prix des matelas. Sur réception de \$4.50 nous vous enverrons un beau matelas en laine, transport payé, ou 2 pour \$8.50. Nous nous occupons aussi de la réparation des vieux matelas. Prix pour refaire à neuf avec couverture neuve: \$3.00. Faites réparer vos vieux matelas, ils ont de la valeur. Oct. BERTIN, Mont-Joli.

Memorandum soumis par la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Aux membres du Conseil de la Ville de Rimouski

TEXTE LU PAR L'ECHEVIN G.-A. MORIN A LA SEANCE DU CONSEIL LE 20 MARS 1933

Pour qu'une compagnie d'utilité publique puisse donner à ses abonnés un service de premier ordre, il faut que ses revenus soient suffisants pour rencontrer:

- 1o—L'intérêt sur son capital investi.
2o—La dépréciation.
3o—L'opération et l'entretien.
4o—L'administration.

Les commissions d'utilité publique tant américaine que canadienne considèrent que les revenus d'une compagnie électrique doivent comprendre:

- 1o—7 p.c. pour l'intérêt sur le capital investi.
2o—5 p.c. pour dépréciation, obsolescence et destruction prématurée.
3o—8 p.c. opération et entretien.
4o—5 p.c. pour l'administration.

En d'autres mots, ces commissions allouent \$25.00 de revenu annuel sur chaque \$100.00 de capital investi dans une entreprise du genre des compagnies électriques. Ce \$25.00 comprend \$7.00 pour couvrir les intérêts, \$5.00 pour dépréciation, \$8.00 pour l'opération et l'entretien et \$5.00 pour l'administration.

Il ressort de ce qui précède qu'avant de procéder à une discussion de taux, il faut connaître le capital investi.

En 1927, une compagnie d'ingénieurs américains sont venus à Rimouski faire une estimation de notre système électrique. Nous allons prendre leurs chiffres et non ceux que nous pouvons avoir dans nos livres pour ce qui se rapporte à la valeur de nos propriétés.

CAPITAL INVESTI

dans la ville de Rimouski. Qué. Valeur physique du système de distribution dans la ville de Rimouski, tel que le premier août, 1927, par Spooner & Merrill: \$57,931.00 Additions et améliorations depuis cette date au 31 décembre 1932 11,642.00

VALEUR ACTUELLE DU SYSTEME DE DISTRIBUTION \$69,573.00

Remercions le ciel de n'avoir pas à pelleter tous ces "arpents de neige"!

Il y a, dans les yeux des gens qui sortent de prison, un peu de bête traquée.

ANTALGINE Pour Maux de Tête de Dents et d'Oreilles, Rhumes, La Grippe, Névralgies-Rhumatisme, Douleurs. En Vente Partout 25¢

COUPON

ELZEAR COTE Photographie

Pour \$1.00 d'ouvrage, je vous fais un agrandissement 5 x 7 gratis Bon pour \$1.00 RIMOUSKI.



BILLETS A PRIX REDUITS pour PAQUES

Prix de passage aller-retour entre deux points, n'importe où au Canada, au prix régulier d'un passage simple plus un quart. Dates de l'aller depuis le 13 au 16 avril Retour valable jusqu'à minuit, mardi le 18 avril 1933

Pour billets et renseignements adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent Général, Trafic-Voyageurs, Gare du Palais, Québec, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

SOUS-STATION RIMOUSKI

Valeur actuelle de la sous-station de Rimouski 7,377.00

Nombre de clients dans Rimouski 727 Nombre de clients desservis par cette sous-station 1132 Partie de la sous-station attribuable à Rimouski \$ 4,735.00 LIGNE DE TRANSMISSION PRICE-RIMOUSKI: Cette ligne dessert les villages

Sous-stations

Table with columns: Sous-stations, Clients Milles, Clients Milles. Rows: Luceville, St-Anaclet, Rimouski.

COUT PAR CLIENT MILLE

39,485.00 1.48

Le nombre de clients-milles, dans la ville de Rimouski est égal à 21 x 727 = 15,267

Partie de la ligne de transmission attribuable à Rimouski 15,267 x 1.48 = \$22,500.00

USINE DE PRICE:

Coût total de l'Usine \$829,920.00 Nombre de clients desservis par la Compagnie de Pouvoir seulement 5,277 Nombre de clients à Campbellton 1,000

Nombre total de Clients: 6,277

Capital investi dans l'Usine de Price pour les 727 clients de la Ville de Rimouski: \$132.00 x 727 = \$95,964.00

Organisation, finances, intérêts du temps construction: accidents, etc. attribuables à la Ville de Rimouski. \$38,500.00

RESUME:

Table with columns: Distribution, Sousstation, Transmission, Usine de Price, Organisation. Values: 69,573.00, 4,735.00, 22,500.00, 95,964.00, 38,500.00.

\$231,272.00

Ce montant de \$231,272.00 ne représente que le capital de la propriété actuellement utilisée pour desservir la Ville de Rimouski.

Nous devons mentionner que la Compagnie de Pouvoir a dû abandonner une partie des propriétés du Crédit Municipal Canadien parce qu'elle ne répondait pas au service qu'elle devait rendre. La valeur de la partie abandonnée de ces propriétés a été évaluée à \$101,350.00 et la partie

FLEURS QUI SE CULTIVENT LE PLUS FACILEMENT

Pour le bénéfice de ceux qui font du jardinage pour la première fois, nous nommons ici les fleurs qui se cultivent le plus facilement. Tout le long des bordures et en avant des parterres il vaut mieux avoir quelque chose de mignon et la fleur alysse convient bien. Ce plant croit quelques pouces, et une fois bien parti, il peut défier la sécheresse, les mauvaises herbes et la négligence. Il porte une profusion de petites fleurs blanches ou douces parfum. Quand les pois de semence font leur apparition, on peut couper le plant environ un pouce au moyen d'une tondeuse ou faucheuse à gazon, et dans une dizaine de jours, une autre récolte apparaîtra. Tout comme le coquelicot les graines sont bien fines, et afin d'en assurer une plantation égale, on ferait bien de mêler la semence à un peu de sable fin, puis semer le mélange.

Une autre petite fleur attrayante qui se cultive facilement est le pourpier; il donne une magnifique bordure en plein soleil. Un peu plus grand, et de culture plus prolongée que le souci, ce plant est touffu et atteint une hauteur de huit à douze pouces. Le feuillage est vert foncé, et les feuilles larges sont couleur jaune et orange. Le pavot de Californie est un peu plus petit, et le feuillage est vert gris. Les fleurs jaunes dorées croissent simples et ont environ deux pouces de largeur. Le clarkia, le pied-d'aloüette et l'oeillet-d'inde sont de plus gros plants, mais sont tous beaux et de culture facile. Ces trois derniers requièrent de un pied à dix-huit pouces entre les plants, et doivent être plantés au centre du parterre de fleurs, de préférence en groupes. A l'arrière, et pouvant être employé comme haie, on peut planter les cosmos et les soleils. Ces derniers donnent des fleurs tard dans la saison, soit en août et septembre. Les jardins de soleils sont plus décoratifs que leurs cousins qui croissent dans les champs de bié-d'inde. Viennent ensuite les capucines, les pensées et les pois d'odeur qui sont bien connus. La majorité du temps, ces derniers sont plantés dès que la terre est prête à être travaillée, et tout bon catalogue traitant de semences, ou le paquet lui-même porte les directions de culture en détail. (Par Lindsay Gordon Smith)

Du moment que cela touche à ses petites affaires, M. Robert Rumilly n'aime pas qu'on mette le "O. A." (Le Journal de Waterloo).

Magasins E.M. Stores

LEOPOLD FILLION, Prop. EPICERIE GENERALE Tél. 260 Rue St-Germain, Est

de Luceville, Sainte-Luce, St-Donat, St-Anaclet, Pointe-au-Père, Sacré-Coeur, Bic, St-Valérien et la Ville de Rimouski.

Pour déterminer la partie de cette ligne de transmission attribuable à la ville de Rimouski, nous allons répartir le coût par client-mille. Sur cette ligne il y a trois sous-stations, dont l'une à Luceville, laquelle dessert Luceville, Sainte-Luce, St-Donat, une deuxième à St-Anaclet laquelle dessert St-Anaclet et une troisième à Rimouski, laquelle dessert Rimouski, Pointe-au-Père, Sacré-Coeur, Bic et St-Valérien.

Table with columns: Clients Milles, Clients Milles. Rows: 163, 69, 1132.

26,669

attribuable à Rimouski se chiffre à \$101,350.00 x 727 = \$65,000.00

1132

Cette propriété depuis qu'elle n'est plus en service a été endommagée à un point tel qu'aujourd'hui elle n'a pratiquement plus aucune valeur sauf le barrage et la partie incombustible de l'usine.

Puisque ces propriétés se détériorent graduellement, il nous faut soustraire à même les revenus de la Ville de Rimouski un montant suffisant pour couvrir cette dépréciation. En supposant que l'on veut amortir ce montant de \$65,000.00 en dix ans, au moyen d'une annuité portant intérêt à 6 p.c., on constate qu'il nous faudrait soustraire à même les revenus de la Ville de Rimouski un montant de \$4,932.90 par année.

La Compagnie de Pouvoir paie à la Commission des Eaux Courantes de Québec, pour l'emmagasinement des eaux du Lac Métis, un loyer de \$16,000.00 par année.

En répartissant ce loyer annuel proportionnellement au nombre de clients, nous trouvons que chaque client doit payer par année une somme de \$2.55. Les 727 clients de la Ville de Rimouski devront donc contribuer pour \$1,854.00.

Revenu total de la Ville de Rimouski 44,120.00

Loyer pour barrage du Lac Métis 1,854.00 Amortissement de l'Usine 4,932.00 6,786.00

REVENU NET \$37,334.00

Le pourcentage de ce revenu au capital investi de \$231,272.00 est de 16.1 p.c.

JEAN-FRANCOIS. POULIOT, M.P., S'OPPOSE

Au changement de limites du Comté de Témiscouata (Spécial au "Progrès du Golfe")

OTTAWA.—La redistribution des sièges électoraux est un grand sujet de discussion dans le moment à Ottawa. Ces jours derniers, M. Lapointe a demandé à M. Bennett quand le projet serait déposé en Chambre. Celui-ci a répondu qu'il y verrait dans le plus court délai possible.

Le projet de distribution propose d'annexer la ville et la paroisse de Trois-Pistoles, la paroisse de Ste-Françoise et le canton de Begon comprenant la paroisse de St-Jean de Dieu, au comté de Rimouski et d'annexer toute la paroisse de Notre-Dame du Portage au comté de Kamouraska, malgré que les 4-5 de cette paroisse aient depuis toujours fait partie du comté de Témiscouata.

M. Jean-François Pouliot, le député actuel du comté de Témiscouata, s'oppose énergiquement à de tels changements des limites actuelles du comté de Témiscouata et il a écrit à quelques-uns des principaux citoyens de chacune des municipalités intéressées la lettre suivante qui parle par elle-même et qui se passe de commentaires.

"J'attire votre attention toute particulière sur les renseignements que je vous communique. Il n'y a aucune raison quelconque d'annexer votre municipalité au comté voisin pour les fins fédérales.

"Votre paroisse a été représentée à Ottawa avant moi par mon grand-père et par mon père, qui ont été de bons serviteurs du peuple.

"Je considère le comté de Témiscouata comme une grande famille et je ne veux pas que l'on m'enlève un seul de mes électeurs, quelle que soit son opinion politique.

"Vous avez tous été trop bons pour moi pour que je consente à me séparer d'aucun de vous. C'est pourquoi je vous demanderais de lire cette lettre à tous les électeurs de votre paroisse, bleus comme rouges, et de faire signer des requêtes par les dames qui ont droit de vote aussi bien que par les messieurs et me retourner le tout le plus tôt possible."

Nous sommes à ce charmant temps de l'année où les tuiles qui nous tombent sur le crâne ont généralement pour compagnons de voyage un glaçon.

REPARONS CE PNEU DE RECHANGE



EN cas d'ennui, le pneu de rechange est la pièce la plus importante de votre automobile. Une réparation peu coûteuse pour mettre votre pneu de rechange en bonne forme de service peut vous ménager le prix d'une chambre à air et d'un pneu neuf. Ne traînez pas avec vous un pneu abîmé ou d'aucune utilité jusqu'à ce qu'il soit trop tard.

Passez-le-nous tout de suite!

Nos experts en réparations de pneus, nos méthodes de réparation de fabrication spécialisées et notre hât de vous servir le mieux possible retourneront à peu de frais ce pneu au service. Les méthodes Goodyear—les matériaux Goodyear—un travail garanti pour toute la durée du pneu.

Pneus et chambres à air de seconde main à très bonnes conditions.

Atelier de vulcanisation.

A.-O. COTE

Vendeur du pneu "Goodyear" garanti pour 12 mois.

LE PROGRES DU GOLFE

PUBLIE PAR LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE. Administrateur Gérant: GEORGES MASSON. Bureau — Immeuble Asselin — Rue de l'Évêché. Téléphone 276. Tarif des petites annonces: .02 par mot, avec minimum 50 sous pour une fois. Quatre publications pour le prix de trois.

Pour toutes difficultés financières adressez-vous à R. O. GILBERT Liquidateur de faillites Edifice Gilbert, Rimouski, Qué. Tél. Bureau: 44, Rés: 24

DRAME DE LA CHASSE A MATANE

MATANE.—La chasse vient de faire une autre victime. Un de nos concitoyens, M. Alfred Thibault, âgé de 37 ans, marié et père de deux enfants, a trouvé une mort tragique, dimanche le 19 mars, dans les bois du septième rang de la paroisse de Ste-Félicité. Il avait quitté sa demeure vers 5 heures, le matin, pour une excursion de chasse avec deux compagnons.

En cours de route, ils chargèrent leur carabine et se rendirent au camp situé à Ste-Félicité, quelques heures plus tard. Avant de reprendre leur marche vers la forêt, ils se reposèrent et en déposant ses raquettes et son arme sur le sol, M. Thibault toucha accidentellement la gâchette. Le coup partit et M. Thibault reçut la décharge dans le côté.

Il roula sur le plancher du camp et succomba quelques minutes après, avant même que ses compagnons purent lui porter secours. La dépouille fut ramenée

à Matane vers 9 heures dimanche soir. La victime de cette tragédie était très avantageusement connue. M. Thibault, comme nous le disions plus haut, laisse son épouse, née Eugénie Turcotte et deux enfants de 7 et 8 ans. Cet accident a causé dans Matane et les environs, un émoi facile à comprendre et la famille de M. Thibault a les sympathies générales.



Pour vos Yeux

Craignez les dangereuses lunettes du marchand. Méfiez-vous des incompetents

CONFIEZ LE SOIN DE VOS YEUX A UN HOMME QUALIFIE ET EXPERIMENTE DANS L'ART

J. A. Gendreau

OPTOMETRISTE, OPTICIEN BUREAU A RIMOUSKI: Edifice Gilbert, Ave de l'Évêché. Le premier et 3ème jeudi de chaque mois. BUREAU A MONT-JOLI: Le 1er lundi de chaque mois. BUREAU A TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie, le 2ème mercredi de chaque mois.

CARTES D'AFFAIRES

EUDORE COUTURE

Licencié en droit NOTAIRE rue de l'Évêché, Tél. 168 Résidence: rue St-Germain. Tél. 367 Bureau: immeuble Gilbert RIMOUSKI

A. P. Garon, B.C.L., C.R.

AVOCAT Bureau: Immeuble Gilbert, rue de l'Évêché. RIMOUSKI

Dr J. O. Drapeau

MEDECIN-CHIRURGIEN, Rue St-Germain Ouest en face de l'Hôtel St-Laurent RIMOUSKI

Gagnon & Simard

Avocats Paul-Émile Gagnon, LL.L. C.R. Gérard Simard, LL. L. Bureau: Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

Dr Alfred Powers

des Hôpitaux de Paris et New-York SPECIALITE: Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge. AVE DE LA CATHEDRALE RIMOUSKI

Côté & Jessop

AVOCATS E.-Auguste Côté, LL. D. Jan's-J. Jessop, LL. B. Bureau: Immeuble de la Banque Provinciale du Canada RIMOUSKI Bureau à Amqui tous les vendredis

Dr A. Dubé, L.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE Rue de l'Évêché Heures de bureau: de 9 heures A. M. à 9 heures P. M. RIMOUSKI

Casgrain & Caron

Perreault Casgrain, LL. L. Amédée Caron, LL. L., M.A.L. Conseil: Hon. Aug. Tessier, C. R. Bureau: Immeuble de la Banque Canadienne Nationale. RIMOUSKI Bureau à Amqui tous les samedis chez le notaire G.-L. Dionne

R.O. Gilbert

'SYNDIC-AUTORISE COMPTABLE-AUDITEUR Liquidateur de Faillites. Règlement de compromis entre Débiteurs et Créanciers. Edifice Gilbert, Rimouski. RIMOUSKI

J.B. Desjardins, B.L., LL.B.

AVOCAT Bureau: Immeuble Blais, Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

ST-DAMASE

Mlle Luce Bérubé, institutrice, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur A. Alain, une gratification de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

LOUIS JOSEPH GAGNON,

B.A. LL., L. AVOCAT MONT-JOLI

EN COUR D'ASSISES

Vendredi 24 mars

Dans la cause de Dame Jos. Otis, de St-Jérôme de Matane, accusée de recel de six couvertures d'une valeur de vingt-cinq dollars et qui étaient la propriété de M. C.-W. Hodgson, de Montréal, Mtre J.-J. Jessop qui défendait l'accusée, fit un habile plaidoyer. Les jurés délibérèrent pendant trois quarts d'heure et revinrent demander des explications à la Cour, laquelle fit relire le témoignage de l'accusée et, après vingt autres minutes de délibération les grands jurés rendirent un verdict de culpabilité mais recommandèrent très fortement l'accusée à la clémence de la Cour. Pendant que le Juge lisait la sentence condamnant l'accusée à trois mois de prison, elle s'évanouit.

D'après le rapport des grands jurés, Napoléon St-Amand, arrêté pour vol, accusation non fondée; Louis, Philippe, Arthur et Georges Turcotte pour parjure, accusation fondée. Mtre Valmore Bienvenue, de Québec, est arrivé pour la cause de Parent, Roy et Gosselin, de Rivière-Blanche, accusés d'avoir complété pour frauder le Gouvernement en rapport avec les travaux du chômage.

Mercredi, 29 Mars

MM. Roy, Gosselin et Parent plaideront coupables à leur accusation. Les avocats de la défense font remarquer qu'ils ont agi avec zèle pour leur municipalité, qu'ils n'ont bénéficié personnellement d'aucune partie des fonds obtenus, qu'ils sont reconnus comme des gens intègres et ils implorent la clémence de la Cour. Le juge prend en considération les circonstances atténuantes, dit qu'en plaçant coupables ils épargnent des dépenses considérables à la Couronne et condamne Parent à deux cents piastres d'amende. Quant à Roy et Gosselin, il les condamne à cent piastres chacun, comme ayant eu un rôle passif dans l'affaire. Ils sont libérés sur paiement de leur amende.

Dans sa sentence, le juge fait remarquer que les accusés sont dans des conditions exceptionnelles, étant de bonne foi. Gosselin n'étant qu'un instrument comme secrétaire de la municipalité a signé les documents croyant faire son devoir, sans vouloir assumer plus de responsabilité. Il ajoute que personne n'est au-dessus de la loi et qu'il faut aussi considérer la criminalité de l'acte. L'humiliation du procès est déjà une peine suffisante.

Claudia Banville, de Ste-Angèle, plaide non coupable à l'accusation d'incendie de la maison de son père, propriété valant environ cent dollars et assurée pour mille dollars. Cette maison est habitée d'un côté par une famille de six enfants.

L'accusée aidée de sa mère au

dehors de la maison y a pénétré pendant la nuit pour y mettre le feu en quatre endroits différents. L'incendie a été éteint environ un quart d'heure après, et par la suite la compagnie d'assurance a payé quarante-quatre dollars et demi de dommages. Trois témoins, M. et Mme Louis Michaud, locataires, et leur petite fille de quatorze ans, dont le témoignage est précis, déclarent avoir vu l'accusée faire ses préparatifs. Toutefois il n'y avait pas un grand intérêt dans la conservation de la maison assurée, qui ne rapporte presque rien.

Mtre Bienvenue, avocat de la Couronne, déclare que la cause est très claire et que l'incendie est un grand crime, parce qu'il s'attaque à la propriété privée et publique, et qu'il est un attentat à des vies humaines. C'est un crime ignoble qui s'accomplit dans la nuit, à la dérobée, et avec préméditation. Il est donc du devoir des jurés de punir et de prévenir de tels crimes et de faire un exemple quand il se présente une preuve claire. Dans la présente cause il a été prouvé que les Banville avaient intérêt à ce que la maison brûle pour pouvoir en retirer les assurances.

Les jurés après avoir délibéré durant dix minutes rendirent le verdict de coupable. La sentence sera prononcée le 30 mars.

Jeudi le plus tard

Alfred Lévesque, voyageur pour la maison de J.-B. Renaud & Cie de Mont-Joli, a été accusé de s'être approprié une somme de trois mille dollars à partir du mois de mars jusqu'au mois de juillet 1932, alors qu'il percevait les comptes pour sa Compagnie. Il s'est présenté à la cour sans avocat et a demandé que le tribunal lui en nomme un, mais le juge a déclaré qu'il n'y en avait pas et qu'il ne pouvait pas obliger un avocat à venir plaider pour lui. L'accusé fut obligé de se défendre lui-même et il a interrogé les témoins afin de leur faire prouver que la comptabilité de la Compagnie J.-B. Renaud était mal tenue.

Les jurés, après avoir délibéré pendant cinq minutes, rendirent un verdict de culpabilité, mais ils le recommandèrent à la clémence de la Cour. Le jugement sera rendu plus tard.

Vendredi, 31 Mars

Paul Corriveau, de Ste-Angèle, accusé d'avoir recélé une paire de mémoires valant environ huit dollars, a été trouvé coupable. Sentence remise à plus tard. Son frère, Nazaire Corriveau, témoin dans cette cause, a été mis en accusation pour s'être parjuré en faveur de Paul Corriveau, et il devra subir son procès aux prochaines Assises. L'honorable juge Pouliot, en ordonnant son accusation, déclara qu'il faut mettre un frein à cette vague de parjures qui déferle sur notre région. La Cour Criminelle s'est ajournée à mardi prochain, 4 avril.

NOTES LOCALES

Mtre Valmore Bienvenue, de Québec, est actuellement à Rimouski, pour la session des Assises Criminelles.

M. et Mme Albert Guérin, de Montréal, sont en promenade en notre ville, chez des parents et amis.

M. et Mme Alfred Michaud, de Notre-Dame du Lac, étaient de passage en notre ville, la semaine dernière.

Mlle Thérèse Gagné, de Bic, a passé la fin de semaine en notre ville.

M. Albert Thérèse, de Québec, était en visite à Rimouski ces jours derniers.

M. Rino Thibault, de Rivière-du-Loup, est à Rimouski par affaires.

Madame Antoine Martin et Mlle Alice Morin, de Mont-Joli, étaient de passage en notre ville, mardi dernier.

M. le détective Moïse Gauvin, de Québec, est en ville.

Mlle Germaine Côté est de retour en notre ville après un séjour de quelques semaines chez ses parents à St-Anaclet.

M. Charles-B. Bélanger passe le week-end à Montréal.

Madame Philippe Parent et Mlle Yvette Parent, de Price, ont passé quelques jours à Rimouski, dernièrement.

Mlle Anita Lecours est actu-

IL FALLAIT QU'IL MAIGRISSE

LE MEILLEUR MOYEN FUT LE PLUS FACILE

Le médecin avait conseillé à cet homme de maigrir, et il écrit: "J'avais engraisé jusqu'à 206 lbs. Comme je ne mesure que 5 pds. 6 pcs., c'était trop gras. Mon médecin me conseilla de maigrir, et j'essayais les bains chauds et le massage. C'était trop fatiguant — et je suis un homme d'affaires. Ayant vu une réclame des Seis Kruschen, j'en achetai une bouteille. J'ai commencé à en prendre tout de suite. Samedi dernier, je me suis pesé et, quelle heureuse surprise, mon poids avait diminué de 206 lbs. à 199 lbs. Ma santé générale est meilleure, je dors bien et mange avec appétit. Je me suis empressé de le dire à mes amis qui sont en train d'engraisier." — W.H.R.

Kruschen contient, en proportions bien équilibrées, les six sels minéraux que les personnes grasses vont chercher dans les eaux célèbres Sources européennes, pour se faire maigrir.

Kruschen assure un bon fonctionnement du sang, des nerfs, des glandes, et des organes du corps — vous en retirez une nouvelle vigueur et force — vous vous sentez beaucoup plus jeune — vous paraissez mieux et travaillez mieux. Vous pouvez reprendre le poids normal et jouir d'une santé vigoureuse, pourquoi retardez-vous? Commencez donc aujourd'hui le traitement Kruschen!

ellement à Lévis l'invitée de Mlle Reine Labrie.

M. Auguste Garon, de Montréal, était l'invité de son père, M. A.-P. Garon, cette semaine.

M. Octave Michaud, de Montréal, passe quelque jours en notre ville.

M. l'abbé J.-L. Noël, curé de Ste-Flavie, était à Rimouski aujourd'hui.

Madame E.-A. Côté est en voyage à Québec.

M. Albert Dubé, de Mont-Joli, était de passage en notre ville, mercredi.

M. l'avocat Alphonse Beaujeu, de Matane, a passé quelques jours à Rimouski, par affaires professionnelles.

Mlle Annette Vallée, est retournée à Ottawa, après un séjour de quelques mois chez sa soeur Mme Paul Langlois.

Mlle Albertine Lepage, de St-Léandre, était de passage à Rimouski, dimanche dernier.

M. Alphonse Hudon, de Mont-Joli, était de passage en notre ville, au cours de la semaine.

NAISSANCES A RIMOUSKI

(Baptêmes à la Cathédrale)

Le 17 mars, Joseph-Réginald-Viateur, né le 13 mars, enfant de Herménegilde Tremblay et de Irène Chamberland. Parrain, Eugène Martin, marraine, Ernestine Hins.

Le 17 mars, Joseph-Arthur-Patrice, né le même jour, enfant de Louis Rousseau, menuisier, et de Marie-Alice Vaillancourt. Parrain, Arthur Caron, hôtelier; marraine, M.-Claire St-Pierre.

Le 19 mars, Joseph-Arthur-Élisée, né le même jour, enfant de Aimé Roussel et de Yvonne St-Pierre. Parrain, Paul Hubert, inspecteur d'écoles; marraine, Isabelle Turbide.

Le 19 mars, Marie-Aline-Gemma, née le même jour, enfant de Hervé Gagné et de Sézonia Tremblay. Parrain, Aimé Gagné; marraine, Aline Bourgeault.

Le 22 mars, Marie-Claire-Jacqueline, née la veille, enfant de Alphonse Fortier et de Alexina Lévesque. Parrain, Robert Fortier; marraine, Ida Parent.

Le 23 mars, Léonard-Jacques-Bertrand, né la veille, enfant de Xavier Thibault et de Eugénie Ross. Parrain, Léonard Vaillancourt; marraine, Marie-Luce Thibault.

Le 23 mars, Joseph-Arthur-Clément, né le même jour, enfant de Louis L'Abbé et de Alice Dionne. Parrain, Emile Dionne; marraine, Marie Roy.

Le 26 mars, Marie-Simonne-Jeanette, née la veille, enfant de Albani Parent et de Marie-Anne Pineau. Parrain, Charles Parent; marraine, Simone Labrie.

Le 27 mars, Jean-Paul-Gilles, né la veille, enfant de Jérôme-Michel Guévin, médecin-vétérinaire, et de Annette Proulx. Parrain, Albert Guérin; marraine, Ernestine Gagnon.

Le 27 mars, Joseph-Emile-Roland, né le même jour, enfant de André Richard et de Bernadette Lavoie. Parrain, J.-Emile Ouellet; marraine, Berthe Deslauriers.

Le 29 mars, Joseph-Albert-Ovi-

C'est demain que commence la vente a \$1.00

Les magasins dont nous donnons la liste plus loin ont tout préparé pour cette grande vente qui attirera les acheteurs à cause des bons marchés offerts comme il est facile de se rendre compte en parcourant les annonces publiées dans notre journal. Bien entendu il n'est pas possible d'énumérer dans une annonce toutes les marchandises offertes mais la liste des marchands donne une idée de la diversité des articles que l'on pourra se procurer et démontre que presque toutes les lignes du commerce de détail sont représentées.

C'est une occasion des plus favorables que l'on a d'encourager nos marchands locaux tout en faisant des économies, l'argent dépensé chez nous servira à aider nos concitoyens. Maintenant que la belle saison du printemps est arrivée et que l'on songe à se vêtir plus fraîchement, à se procurer une toilette plus coquette, à embellir sa demeure, à renouveler les draperies et les meubles, une pareille vente ne pouvait être

organisée dans un temps plus propice. Les marchands invitent spécialement les dames à aller visiter avec leurs maris leurs étaies. Déjà des marchandises du printemps ont été reçues et les dames aimeront voir les nouveaux modèles que leur apporte la nouvelle saison.

Seuls les marchands dont les noms suivent feront cette vente \$1.00: Anselme Côté & Fils Limitée, La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, Robert Déchêne, Philippe Déry, La Pharmacie Lepage Enrg, S. Lenet, Les Nouveautés Enrg. (P.-E. D'Anjou, prop.), Le .05, .10, .15, \$1.00 (Lauzier), Léo. Lévesque, Mlle Bernadette Lévesque, Le Magasin Talbot Limitée, Le Magasin Verreault, Le Magasin Victoria, J.-Arthur Raymond.

La gaieté est un tonique

RAILLERIES ENTRE CHAUVES — Vos cheveux sont plutôt tombés, jeune homme! — Oui, et ce n'est pas vous qui les avez ramassés.

LONG FEU

— Comment est votre famille? — Assez bien, merci. — Vos filles sont-elles mariées? — Non; et je ne puis pas comprendre pourquoi elles ne partent pas. Bonté divine, elles se mettent assez de poudre!

UNE SAINTE?

— C'est bel et bon d'en avoir toujours contre les belles-mères. N'empêche que j'en ai une qui est une vraie sainte. — Elle est morte?

LA VIE D'AUJOURD'HUI

— Où est votre maman, Robert? — Elle joue au tennis. — Et votre tante? — Elle est sortie en bicyclette. — Votre soeur est-elle là? — Non, elle est allée prendre sa leçon de gymnastique. — Alors, je verrai votre père? — Il ne peut pas vous recevoir. Il donne un bain à bébé.

CHEZ LES ARTISANES C.-F.

Le Cercle des Artisanes Canadiennes-Françaises a tenu sa réunion mensuelle, mardi. Une conférence sur la Californie fut donnée par M. J.-B. Côté. Il fut présenté à l'auditoire par Madame René Bellavance

la, né l'avant-veille, enfant de Charles Longchamp et de Léontine Lepage. Parrain, Ovide Lepage; marraine, Yvonne Canuel.

dans le logis même où elles doivent pondre au printemps.

Mlle Blanche Morissette, institutrice du Lac Pitre, comté Mata-dia, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. J. Henri Lane, inspecteur, une gratification de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.



Maintenant Robuste et Bien Portant Grâce au Lait Eagle

"Je ne puis trop louer le Lait Eagle," dit Madame R. Scott, 52 Willingdon Apts., Regina, Sask. "Il m'apparaît comme un élément de croissance très précieux pour les enfants. J'ai mis mon petit garçon au Lait Eagle quand il avait six semaines. Il a aujourd'hui 2½ ans et il est rayonnant de santé et d'énergie. Je recommande au Lait Eagle, que je recommande aux mères qui ont à élever des enfants délicats."



The Borden Co. Limited, F113 Yarrow House, Toronto, Ont. Veuillez vous procurer la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé."

Nom _____ Adresse _____ Proc. _____

A LOUER

Magnifique logement à louer sur la rue St-Germain, en face de l'Imprimerie Générale. S'adresser à

MME FABIEN THIBAUT.

LOGEMENT A LOUER Logement, sept pièces, situé rue St-Germain et Lavoie, eau chaude, eau froide avec bain. Bonnes conditions. S'adresser à CAMILLE BERUBE.

A LOUER

A louer Avenue de l'Évêché; logement de 11 pièces. S'adresser à F. SANTERRE, Ave. de l'Évêché.

Ret aite fermée

POUR JEUNES FILLES

Commencant le 7 avril au soir

chez les

Sœurs de L'IMMACULEE

CONCEPTION

A LOUER POUR LE 1er MAI

Magasin occupé par L.-P. Martin. Bureaux Cie Mont-calm.

Deux beaux logements dans la maison voisine du Couvent des Sœurs de la Charité. A bonnes conditions. S'adresser à:

Mme R.-C. MARTIN, Rue St-Edmond.

Té. 358

LAMES HARU

LES MEILLEURES LAMES AU PLUS BAS PRIX. Vendeurs:

GONZAGUE BELLAVANCE, Rimouski. J.-A. FOURNIER, Luceville. ANTOINE ROY, St-Moise Station. ALPHONSE ROY, Ste-Flavie. PAUL ROBICHAUD, Mont-Joli. WILFRID LEBEAU, Padoue.

Représentant général: J.-E. BERUBE, St-Gabriel Est

Garage Geo. A. Morin, Enr Rimouski

"LE PAPA DES GARAGES A RIMOUSKI"

Modernisé pour saison 1933. Salle d'attente générale "Rest Room". Deux chambres de toilette. Deux lavabos. Eau chaude et froide. SERVICE DE JOUR—SERVICE DE NUIT (Sans reproche). Réparation Générale—Soudure Oxygène Département de réparation en charge d'un mécanicien ayant dix ans d'expérience à l'emploi de LEGARE AUTOMOBILE A QUEBEC Pièces pour tous modèles Ford. LE PROPRIETAIRE G.-A. MORIN mécanicien d'automobile depuis plus de 20 ans.

Quelques speciaux

pour la semaine

DE VENTES A \$1.00

5 paquets de tabac Kingswap, 1 allumeur, 1 pipe, 1 bouteille Presto. \$1.00.

Morceaux de musique pour piano automatique 2 POUR \$1.00.

1 bouteille Hair Tonic, 1 brosse à cheveux, 1 bouteille Shampoo palmolive, 1 peigne. LE TOUT POUR \$1.00.

1 bouteille glycerine lotion, 1 boîte de poudre, 1 pot Cold Cream, 1 boîte de rouge, 1 poudrette, 1 tube à lèvres. \$1.00.

5 paquets de tabac à cigarettes B.C. No. 1, 1 boîte tubes Régat, 1 moule à cigarettes, 1 paquet Autoerat. \$1.00.

40 lames pour rasoirs Gillette. \$1.00.

1 crayon, 1 boîte de papier, 1 bouteille Waterman, 2 pads, 2 paquets d'enveloppes, 1 enveloppe carte. LE TOUT POUR \$1.00.

1 bouteille after shaving lotion, 1 boîte poudre Tre-Jur, 1 morceau de savon, 1 tube pâte à dents, 1 savon à barbe. LE TOUT POUR \$1.00.

1 plat à bonbons, 1 jeu de cartes, 1 marqueur 500. \$1.00.

1 blague, 1 pipe, 1 paire de boutons de poignets, 1 paquet de tabac. \$1.00.

7 paires de bas pour hommes. \$1.00.

1 bouteille de lotion, 1 bte de poudre Bérénice. \$1.00.

LE MAGASIN GILBERT RIMOUSKI

J. P. THERRIAULT, Remboursur

Le seul Agent pour la vente exclusive du célèbre "PAPIER MURAL" RUTLEYS dans le comté de Rimouski.

Aussi les tapisseries à meubles de toutes sortes. SEUL VENDEUR DES LIGNES "DAILY MORIN"

SPECIALITES: ENSEIGNES DE TOUS GENRES. Réparation générale des meubles. Prix à la portée de toutes les bourses. SATISFACTION GARANTIE ATTENTION A L'ADRESSE

Rue St-Germain Es RIMOUSKI

Entrepreneur Général

32 ANNEES D'EXPERIENCE DANS LA CONSTRUCTION

Tous ceux qui nous ont confié leurs travaux depuis que nous sommes en affaires, étant entièrement satisfaits, ceci prouve que notre habileté à servir nos clients est digne de confiance, et une bonne garantie pour tous ceux qui voudront bien nous favoriser de leur encouragement, sachant à l'avance que leurs travaux seront exécutés à leur satisfaction.

Pouvons nous fournir des estimés sur votre prochaine construction.

SPECIALITE : Couverture en asphalte, Travaux de béton armé, Bois de colombie. Matériaux de construction.

La Compagnie Santerre, Ltée

Entrepreneurs généraux Matériaux de construction Avenue de l'Évêché, Rimouski, — Téléphone 70

Raoul Deschenes Enr.

Vente à \$1.00

Où vous aurez le plus pour votre \$1.00.

SPECIALITES: Marchandises Sèches de haute qualité, chaussures, etc. Chapeaux pour dames 2 pour \$1.00.

Robes de toilette pour Dames, \$1.00.

Lot de souliers et chaussures à choisir, la paire \$1.00.

Chemises de toilette, pour hommes, 2 pour \$1.00.

Crêpe de soie, une vraie bonne valeur, 4 vgs pour \$1.00.

Complets pour hommes, \$22.00 ou deux complets pour \$1.00 de plus.

Nous apprécierons hautement votre patronage durant la Vente à \$1.00.